VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 MAI 193[illegible] — NUMÉRO 3

LA LIBERTÉ

Abonnements payables d'avance à "La Liberté"

Ad[illegible] ... ance à

[illegible] TS:

Ét[ats-Unis] - - - $2.00

[illegible] - - - $2.50

Europe - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LES LOTERIES ET LA TRADUCTION

Le bill du Sénat sur les loteries est de nouveau repoussé par les Communes — Le bill de la traduction est adopté en troisième lecture sans aucun amendement

OTTAWA — Le bill des loteries, que le Sénat avait adopté au mois d'avril, a reçu à la Chambre des Communes, des obsèques de première classe.

Les députés l'ont d'abord noyé dans les flots turbulents de leur éloquence et puis, appelés à voter, ils ont décidé, la majorité d'entre eux—une forte majorité de 48 députés, 105 contre 57—d'en remettre la deuxième lecture à six mois, ce qui veut dire aux calendes grecques.

De trois heures de l'après-midi jusqu'à onze heures du soir — le vote n'a été appelé qu'à la minute ou l'ajournement allait automatiquement se produire — l'éloquence a coulé à torrent. Cela a tout de même été une diversion après des jours et des jours de débat sur le bill No 51.

Bennett et King contre

Le premier ministre avait annoncé que les députés ministériels pourraient se prononcer librement sur cette question. C'est ce qui est arrivé. Le leader libéral n'avait rien annoncé du même genre, mais il a dû laisser la même liberté à son groupe.

M. Bennett et M. Mackenzie King ont dénoncé le bill. Des députés libéraux et des députés conservateurs ont fait la même chose, sans parler de quelques députés de l'extrême gauche.

Par contre des députés de l'extrême gauche, des oppositionnistes libéraux et des ministériels conservateurs ont défendu la mesure ou, encore mieux, ont demandé le rappel de l'article 236 du code criminel qui interdit les loteries même si elles sont organisées et tenues pour des fins de charité ou de fins d'éducation.

Le Sénat n'est évidemment pas heureux avec ses bills de loteries. C'était le troisième ou le quatrième qu'il référait à la Chambre des Communes. Tous ont subi le même sort. Le bill qui vient d'être enterré avait été adopté par le sénat par 35 voix contre 20.

Deux députés conservateurs, MM. Fraser, de Colombie, et Gagnon, de Dorchester, s'en étaient constitués les parrains aux Communes. M. Gagnon a prononcé un bon discours en faveur de la mesure, plus exactement en faveur des loteries en général à la condition qu'elles soient faites au profit d'institutions de charité ou d'enseignement.

Le Bill Casgrain

M. Gagnon eût préféré un bill différent de celui des sénateurs et il eût volontiers accepté un autre bill, par exemple celui que M. Pierre-F. Casgrain, le whip libéral, a inscrit récemment au feuilleton de la Chambre. Mais le bill de M. Casgrain n'a guère de chance d'être étudié par la Chambre à cette session-ci.

Le bill de M. Casgrain est fort simple. Il demande que les dispositions de l'article 236 du code criminel, qui prohibe les loteries, ne s'appliquent pas dans le cas de loteries organisées par un gouvernement.

Celui des sénateurs était plus compliqué. Il autorisait les procureurs généraux de toutes les provinces à permettre la tenue de loteries au profit d'hôpitaux, mais selon des conditions bien définies. Ce qui a permis à M. Cahan, en se prononçant contre le bill, de dire que cette mesure dépassait absolument la juridiction parce qu'elle portait sur des choses, l'entretien et l'administration des hôpitaux, qui sont du seul ressort des provinces.

Un député quaker

Le renvoi à six mois a été proposé par un député de l'extrême-gauche, M. Carmichael, probablement le seul député qui appartienne à la religion quaker. On sait que cette secte se réclame de principes hautement puritains. C'est donc surtout au nom de la morale quaker que M. Carmichael a fait sa proposition. Il a tout de même rallié une forte majorité.

Le bill de la traduction

Une courte séance a été marquée par un violent débat sur le bill de la traduction.

Ce bill, mesure ministérielle, a pour parrain le secrétaire d'Etat, M. Cahan. Après avoir été étudié, pendant plusieurs semaines, par la commission parlementaire du fonctionnarisme, il a été rapporté à la Chambre sans amendement. Il en était au stage de l'étude en comité plénier.

C'est dire que le débat s'est fait, comme d'habitude en comité plénier, un peu à bâtons rompus. Quelques discours ont cependant été prononcés, par M. Jean-François Pouliot d'abord, qui a eu des passes d'armes avec M. Cahan, avec un bon nombre d'autres conservateurs, et même avec M. Woodsworth, le chef de la Cécéeffe.

Les autres discours ont été prononcés par MM. Georges Bouchard, député de Kamouraska, Edgar Chevrier, député d'Ottawa, et Peter Véniot, ancien ministre des Postes, tous libéraux. Les ministériels se sont abstenus de discours, si ce n'est M. Bowman, député de Dauphin, qui fait partie de la commission parlementaire qui a d'abord étudié le bill. M. Bowman a dit que la mesure lui parait excellente et qu'il ne voit pas la nécessité de l'étudier bien longuement une deuxième fois.

La violence de ce débat s'explique un peu par ce qui c'est passé antérieurement à la commission parlementaire du fonctionnarisme, où les deux représentants libéraux, MM. Pouliot et Chevrier, n'ont pu faire accepter une seule de leurs suggestions.

Même pris à partie, M. Cahan s'est abstenu d'un discours. Il a fourni quelques réponses à des questions et riposté par-ci par là à certaines attaques. Il a cependant laissé entendre clairement que le gouvernement n'a l'intention de modifier son bill d'aucune façon.

Dix amendement ont en effet été rejetés et le bill a subi sa troisième lecture lundi.

Prête à toute éventualité

C'est le cas de l'Italie, déclare Mussolini devant une foule de 500,000 fascistes

ROME—Parlant devant une foule immense et frénétiquement enthousiaste, à l'occasion du 19ème anniversaire de l'entrée de l'Italie dans la Grande Guerre, le premier ministre Mussolini, a déclaré jeudi "qu'il vaut mieux vivre un jour en lion que cent en mouton".

Des milliers et des milliers de fascistes remplissaient l'immense square qui fait face au palais de Venise, d'où Mussolini prononça son discours, sur un balcon surplombant la foule.

"L'Italie désire la paix, mais elle est maintenant prête à toute éventualité", a déclaré le premier ministre. "Etes-vous prêts"? Les milliers de spectateurs et d'auditeurs hurlèrent longuement leur assentiment.

Quelque 500,000 personnes ont écouté le discours de Mussolini qui passa les troupes en revue quelque temps après.

On célébrait en même temps le huitième anniversaire de l'enrôlement annuel des jeunes fascistes de 8 à 14 ans, dont 120,000 commençaient sérieusement leur entrainement militaire.

192,000 ont été promus au rang de réserves universitaires, ou jeunes fascistes de combat, et sont éligibles à la milice fasciste.

La capitale du crime

BOSTON—Allons, il va falloir réformer nos idées, sinon sur les criminels américains, du moins sur le théatre record de leurs exploits.

Chicago et New-York auraient acquis une gloire criminelle usurpée. En effet, d'une statistique que publie l'Université d'Harvard, il résulte que Boston aurait le plus fort pourcentage, sinon de crimes, du moins de poursuites contre les criminels.

C'est que Boston est une ville où les juges ne badinent pas. Elle fut fondée, ne l'oublions pas, par les Puritains. La patrie de Benjamin Franklin, d'Edgar Poe et d'Emerson fut surnommée, au dix-huitième siècle, "Hub of Universe". (Moyeu de l'Univers).

Le Congrès de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a fixé la date de son congrès aux 3 et 4 juillet prochain. Nous serons en mesure de donner prochainement le programme des séances qui se tiendront dans la salle du Collège. Les cercles paroissiaux sont priés de s'organiser sans retard en vue de ce congrès qui sera très important.

MORT DE S. E. Mgr NEIL McNEIL

Le cinquième archevêque de Toronto est décédé vendredi à l'âge de 82 ans

TORONTO—S. E. Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, est mort le 25 mai, vers minuit. Il avait 82 ans. Entré à l'hôpital le 10 mai, il avait dû subir une opération à la suite de complications: l'opération réussit et Son Excellence paraissait se rétablir lorsque, le 17 mai, se déclara une pneumonie. Elle avait reçu les derniers sacrements avant son opération.

S. E. Mgr McNeil, septième évêque et cinquième archevêque de Toronto, était né le 23 novembre 1851, à Hilsboro, Inverness, Nouvelle-Ecosse, dans le diocèse d'Antigonish; il était l'aîné d'une famille de onze enfants; son père s'appelait Malcolm McNeil et ses grands-parents étaient venus de Barra, Ecosse, et de Kilkenny, Irlande. Il avait fait ses études au collège Saint-François-Xavier, d'Antigonish, puis au Collège de la Propagande, à Rome, et à l'Université de Marseille; avait été ordonné prêtre le 12 avril 1879, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, par feu le cardinal Patrizzi.

En 1880, il était revenu au collège Saint-François-Xavier comme vice-recteur, et devenait recteur de cette institution en 1884 pour le rester jusqu'en 1891. Pendant cette période, il avait été directeur d'un journal hebdomadaire: **Aurora**. En 1891, il avait été nommé curé de West Arichat, puis de Descouse.

En 1895, le 6 août, il avait été élu évêque titulaire de Nilopolis et vicaire apostolique de Saint-Georges (Terre-Neuve) et avait été sacré à Antigonish le 20 octobre 1895; il était devenu évêque de Saint-Georges le 18 février 1904, puis archevêque de Vancouver le 19 janvier 1910, et archevêque de Toronto le 10 avril 1912 (où il fut intronisé le 22 décembre suivant).

Condamnation d'un faux aveugle

REGINA, Sask. — Déjà condamné pour escroquerie, Frank Law vient de subir une nouvelle condamnation. Il se prétendait aveugle, et guidé par une femme, exploitait la charité publique. Ils se prétendaient frère et soeur. Ils faisaient ainsi de bonnes recettes, et menaient ensemble, les heures de quête terminée, une existence confortable.

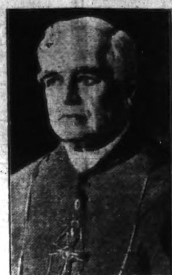
Quand on entre chez soi par la fenêtre...

NEW-YORK — Victime d'une erreur tragique, Thomas Graham, 52 ans, est mort à l'hôpital des suites d'une blessure qui lui fut infligée par un agent de police qui le prit pour un cambrioleur.

Graham est mort parce qu'il avait oublié d'emporter avec lui la clef de son appartement. En arrivant chez lui, il fut obligé de pénétrer par une fenêtre. Des voisins avertirent la police et des détectives répondirent en toute hâte à l'appel. Ils trouvèrent Graham dans la cuisine, près du poêle. Ils lui ordonnèrent de lever les mains, mais comme il n'obéissait pas assez promptement et qu'il fit un geste qui parut menaçant vers une de ses poches, les détectives se crurent obligés de défendre leur vie. L'un des détectives fit feu et Graham tomba inerte sur le parquet.

Reconnaissant leur erreur, les détectives firent transporter leur victime à l'hôpital où elle succomba malgré les bon soins qui lui furent prodigués.

Archevêque décédé



S. E. MGR NEIL McNEIL, archevêque de Toronto

Nouvelles Brèves

EDMONTON—M. J.-J. Picard, qui demeurait à Edmonton depuis 47 ans, est décédé, à l'âge de 77 ans.

REGINA, Sask. — Le premier ministre Anderson est entré en campagne en annonçant que les deux gouvernements d'Ottawa et de Régina faisaient remise aux cultivateurs de la Saskatchewan d'une somme de $8 à $10 millions empruntés lors de la sécheresse dans le sud de la province il y a deux ans.

EDMONTON —Un monoplan modèle Fokker s'est abattu à l'aéroport d'Edmonton ,et les trois occupants de l'appareil ont été gravement blessés. Ce sont James Bell, directeur de l'aéroport, Matt Berry, pilote et M. Hodgson, un passager.

MONTREAL—L'état de santé de Son Exc. Mgr Gauthier, administrateur de Montréal, s'améliore constamment. Monseigneur souffre d'une affection de la gorge.

EDMONTON — H. L. White, sauteur en parachute, peut s'estimer chanceux. Il a sauté d'un aéroplane d'une altitude de 5,000 pieds et franchi 3,000 pieds avant l'ouverture du parachute dont une partie s'est déchirée. White s'en est tiré indemne.

KINGSTON, Ont.—Le Dr William Spankie, député conservateur de Frontenac-Addington aux Communes, est décédé à l'âge de 74 ans.

OTTAWA—Mgr M.-J. O'Brien, archevêque de Kingston, Ont., est tombé malade subitement pendant qu'il assistait à un banquet des Chevaliers de Colomb.

TORONTO—M. James Percy Moore, député de North London à Toronto, a été assermenté comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Henry.

MONTREAL — M. F.-J. Audet, d'Ottawa, a été élu président de la Société Historique Canadienne.

LONDON, Ont. — Richard Martin Meredith, ancien juge en chef de la Cour suprême d'Ontario, est décédé à London, après plusieurs mois de maladie. M. Meredith était âgé de 87 ans, et il s'était retiré en 1930.

LONDRES — Le nouvel emprunt canadien de $50,000,000 a obtenu un immense succès; les listes de souscriptions ont été fermées une heure et demie après leur ouverture.

M. Louis Francoeur à l'"Illustration"

MONTREAL—Notre confrère M. Louis Francoeur a confirmé la nouvelle de son entrée à l'"Illustration" comme directeur.

Le nouveau directeur de l'"Illustration" fut directeur-fondateur du "Journal" qu'il quittait en janvier dernier. Il fit du journalisme dans plusieurs journaux, notamment à la "Patrie" et au "Star".

L'entrée de M. Francoeur à l'"Illustration, marque sa sortie de la politique. Ce journal est un journal de nouvelles avant tout. M. Houde a des intérêts dans ce quotidien mais ses propriétaires en font un tabloid du matin à nouvelles. M. Francoeur aura pour mission d'y apporter des améliorations considérables afin d'atteindre une grande circulation.

Le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne

Le congrès régional de l'A.C.J.C. se tiendra, comme de coutume, au Collège de Saint-Boniface les samedi et dimanche 9 et 10 juin, sous les auspices des cercles de Saint-Boniface et de Winnipeg. On compte sur une large représentation de tous les cercles de la province. Le programme sera intéressant et varié.

LE PLEBISCITE SUR LA SARRE

La France refuse de livrer les habitants aux représailles possibles de l'Allemagne

PARIS—M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères, tient que le problème né de la politique de la France de ne désarmer en face de l'Allemagne qu'à des conditions de sécurité n'est pas insoluble et pourrait bien se résoudre à la conférence prochaine sur le désarmement.

"La porte aux délibérations en ce sens n'est pas fermée, a-t-il déclaré à la Chambre des députés, prenant résolument contre toutes les rumeurs de guerre la défense du désarmement. Le gouvernement français reste fidèle à la cause de la paix et aux idéals de la Société des Nations. Nous ne voulons pas la guerre."

Mais la politique française n'implique pas une insouciante démilitarisation de la France, dit-il, et surtout elle n'entend pas permettre le réarmement de l'Allemagne. M. Barthou a promis de se montrer ferme au sujet des conflits qui surgissent sur la frontière allemande. "Nous ferons tout pour éviter la guerre. Nous l'éviterons. L'Allemagne refuse de donner à la Société des Nations les garanties exigées comme quoi elle n'usera pas de représailles contre les citoyens de la Sarre, au plébiscite de l'année prochaine; or, en tout respect pour leur liberté de vote, je refuse de livrer les habitants de la Sarre aux représailles. Cette question n'affecte pas que les relations franco-allemandes; toute la politique européenne y est intéressée. Une simple promesse de l'Allemagne ne suffit point; il lui faut soumettre au Conseil de la Société des Nations chargé d'organiser le plébiscite des instructions détaillées sur la manière dont il sera conduit. J'ai donc refusé d'abdiquer les droits de la France sur la question de la date à fixer pour le plébiscite."

Comment on combat la sécheresse en Russie

ROSTOV, Russie — Le gouvernement russe s'est engagé dans une tentative de combattre la sécheresse qui menace les immenses champs de blé de l'union soviétique et a procédé à cet effet à une mobilisation qui ressemble à un véritable mouvement militaire.

Dans la région de la mer Noire, le représentant du gouvernement central, sur les instructions du commissariat de l'agriculture, a ordonné la mise en oeuvre de tous les services de lutte contre les incendies, la concentration de tous les barils disponibles et la mobilisation de tous les hommes dont on peut se passer ailleurs pour les affecter à l'arrosage des champs de blé.

On prendra de l'eau dans tous les ruisseaux, lacs et rivières qui ne sont pas encore desséchés et l'on arrosera abondamment les récoltes. On creusera un peu partout dans les champs des fossés et des trous qui serviront de réservoirs et l'on couvrira de paille humide les champs récemment ensemencés.

Le Canada et la S. D. N.

OTTAWA — L'hon. M. Thomas Chapais a déclaré au Sénat que le retrait de la Société des Nations serait indigne du Canada. Ce retrait, a déclaré M. Chapais, épargnerait peut-être au pays $300,000, par année, mais porterait un coup funeste à cette institution internationale, dont l'influence morale est si grande.

NOUVELLES DE PARTOUT

Quatre aviateurs français traversent l'Atlantique

NEW-YORK—Paul Codos et Maurice Rossi, deux aviateurs français, partis de Paris samedi soir, sont arrivés à New-York lundi midi, ayant fait le voyage en 38 heures et 28 minutes. Ils se rendaient à San Diego, Californie, mais ont dû atterrir par suite du mauvais fonctionnement de leur monoplane, le "Joseph Lebrix". Les premiers à accomplir cet exploit en 1930, Dieudonné Coste et Maurice Bellonte, avaient fait la traversée en une heure de moins.

Deux autres Français, Jean Mermoz et M. Dabry, ont traversé l'Atlantique du Sud, de Saint-Louis, Sénégal, à Natal, Brésil, en 14 heures.

Une Canadienne française de l'Ontario met au monde cinq filles

CORBELL, Ont. — Mme Oliva Dionne a mis au monde cinq filles, toutes bien portantes. La mère, âgée de 24 ans, a déjà eu six enfants dont cinq sont vivants. C'est un record au Canada, sinon dans le monde entier.

La monnaie bilingue

OTTAWA—La proposition de faire frapper la monnaie canadienne dans les deux langues, qui a soulevé un débat acrimonieux aux Communes avant Pâques, sera de nouveau présentée. Au comité parlementaire de la banque et du commerce, lors de la discussion sur la banque centrale, M. Ernest Lapointe présentera un amendement pour faire adopter cette proposition.

De son côté, M. J. L. Bowman présentera un amendement pour faire réduire de 6 à 5% le dividende annuel. Il est intéressant de noter que M. Bowman est conservateur. Il représente le comté de Dauphin, au Manitoba.

Le congrès du film parlant français

MONTRAEL— Le quatrième congrès annuel du film parlant français s'est terminé à Montréal, au milieu du plus vif enthousiasme des officiers de France-Film et de la Compagnie Cinématographique Canadienne. C'est par un grand banquet donné à l'hôtel Windsor que s'est terminé cete convention qui était sous la présidence de M. Hurel et sous le patronage de M. Turck, consul de France et de M. Henri de Clerval, attaché commercial de France. L'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, avait tenu à se faire représenter et c'est M. R.-A. Benoit, greffier du conseil législatif, qui parla en son nom. On y remarquait encore l'honorable M. Athanase David, Secrétaire provincial; M. Camilien Houde, maire de Montréal; M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

Plusieurs discours furent prononcés et ont laissé voir les progrès constants que le film parlant français fait dans notre province. C'est ainsi que M. Hurel annonça que sur 130 cinémas dans la province, 90 projettent actuellement des films français.

Dans son discours, M. R.-A. Benoit rappela aussi quelques déclarations de M. Taschereau à l'effet que le film parlant français pouvait efficacement contribuer au maintien de notre individualité. Le cinéma français, à son avis, aide notre population à améliorer sa langue et son goût. Plus que cela, dit-il, le cinéma français est un élément de culture que réclameront tôt ou tard les Anglais désireux d'apprendre la langue française.

La C.C.F. en Ontario

TORONTO—L'exécutif ontarien de la C.C.F. a lancé son manifeste à l'occasion des prochaines élections générales dans cette province. Elle expose un programme d'Etat socialisé et affirme qu'elle ne coopérera avec aucun parti dans les élections provinciales. Le programme comporte le rejet le plus tôt possible du principe du secours direct et l'octroi de travaux aux salaires des unions ouvrières, l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur, la liberté de parole et la liberté de réunions pour tous, des assurances d'Etat contre le chômage, la maldie, les accidents; salaire minimum basé sur le coût de la vie et réduction considérable du nombre d'heures de travail, et beaucoup d'autres choses.

Un succès pour les fermiers canadiens

OTTAWA—On signale d'Angleterre que les importations de dindes venues du Canada ont donné pleine satisfaction aux acheteurs. Les 1,200,000 livres importées en décembre dernier ont été trouvées d'excellente qualité, et parfaitement présentées et classées. On félicite les éleveurs canadiens, et on les donne en modèle aux éleveurs anglais.

Les exportations avaient été faites par différentes firmes, suivant les conseils du ministère de l'Agriculture.

Le marquis de la Jonquière

TORONTO —Gabriel de Taffanel, marquis de la Jonquière, descendant du marquis de ce nom gouverneur du Canada au milieu du dix-huitième siècle et fondateur du fort Rouillé, sur l'emplacement duquel s'est construite plus tard la ville de Toronto, accompagné de sa cousine, Mlle Mathilde de Taffanel, sont présentement dans la Ville-Reine où ils sont les hôtes du maire et du lieutenant-gouverneur.

Les deux voyageurs français participent aux fêtes du centenaire de l'incorporation de Toronto.

Le marquis de la Jonquière est un grand militaire à sa retraite.

On vit vieux à Terre-Neuve

SAINT-JEAN de Terre-Neuve — Au village de Carbonear, sept personnes sont mortes dans le cours de l'année dernière. La moyenne d'âge de ces morts est de 94 ans et demi. Le plus âgé était une femme, Margaret Bransfield, qui allait avoir cent ans. Le plus jeune était Michael Harrington, 89 ans. Les autres étaient Michael Gould, 97 ans; John Knox, 95; Bridget Finn, 95; Isabelle McCarthy, 95; Patrick Joy, 94.

Découverte de vestiges indiens

VANCOUVER—On a trouvé dans le sol des colliers indiens vieux, d'après les experts, de plusieurs siècles. La trouvaille a été faite près de Squamish. On pense que ces colliers avaient été enterrés avec un mort, probablement un chef, et que le squelette aura été complètement décomposé et absorbé par la terre, tandis que les colliers auraient mieux résisté à l'action du temps et des éléments. Ils étaient à une profondeur de six pieds.

Français à la recherche d'insectes rares

M. Edmond Bruet, directeur du Musée zoologique et botanique de Paris, est passé à Winnipeg jeudi, en route pour Waterways, Alberta. Il visitera la région minière du lac du Grand Ours. M. Bruet espère rapporter un certain nombre de spécimens d'insectes pour son institution. Il est particulièrement intéressé à une espèce scarabée qui vit sous les rochers le long des côtes du lac du Grand Ours.

Mortalité infantile

D'un bien instructif rapport que publie la Société des Nations, il résulte que l'Afrique serait le pays du globe où la mortalité infantile est la plus élevée.

En Europe, le triste record de la mortalité infantile est détenu par l'île de Malte. Viennent ensuite, par ordre décroissant, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Espagne.

Parmi les villes, Budapest vient en tête dans ce tableau, suivie de Salonique, Varsovie, Athènes et Toulon.

Le record de la natalité semble devoir être détenu par Manille, en Asie.

La mortalité infantile la moins forte, en Europe, semble être constatée en Hollande.

Enfin, phénomène qui pourrait un jour avoir une grosse importance, l'Amérique du Sud a une natalité beaucoup plus élevée que l'Amérique du Nord.

PARIS—Une bombe a fait explosion au cimetière du Père Lachaise, blessant deux ouvriers. On suppose qu'elle avait été placée pour éclater pendant la cérémonie d'inauguration d'un monument aux volontaires italiens tués en France, mais elle a explosé auparavant.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: Hervé SALA

Le Rôle des Militants

L'Association Catholique de la Jeunesse n'est point simplement une oeuvre, ni seulement une méthode de formation; elle a pour but de grouper des jeunes, quel que soit leur métier professionnel ou leur tempérament, pour les préparer et les entrainer à l'Action Catholique. Pour atteindre ce but, les chefs de notre Association n'ont pas craint, sous la direction de l'autorité religieuse, d'inviter les cercles à élargir leurs cadres en fondant des groupes à sections diverses, afin d'atteindre et d'influencer un plus grand nombre de jeunes gens.

Mais la formule du groupe rend urgente, indispensable même, l'existence d'un cercle, non plus simplement d'un simple cercle d'étude, mais d'un cercle d'Action Catholique. Là se formera le militant, c'est-à-dire le jeune homme convaincu, tel que voulu par la devise même de notre Association. Cette conviction personnelle, base indispensable de tout apostolat, il la puisera dans une connaissance exacte de la religion, non pas dans ses discussions théologiques les plus hautes, mais dans ses commandements prochains et ses applications quotidiennes; il l'acquerra par l'étude de la doctrine catholique sur toutes les questions modernes.

Le cercle d'Action Catholique doit être le guide, le moteur, l'animateur du groupe. Tout le travail qui s'y fait doit aboutir à des résultats pratiques.

Ne perdons jamais de vue, en nous formant, que nous ne recherchons pas cette formation pour elle-même, mais pour un but qu'elle nous permettra de mieux atteindre. Si l'on voulait attendre que la préparation fût parfaite pour entreprendre une action, l'heure n'en viendrait jamais. Tout le monde sait d'ailleurs que l'action elle-même est formatrice. Notre devise est à elle seule pleine d'enseignements: "Piété, Etude" sont des préliminaires indispensables, car sans elles l'activité ne serait qu'agitation, mais simples préliminaires que l'"Action' doit venir compléter pour qu'ils aient toute leur utilité. C'est dire que "Piété, Etude, Action" ne constituent pas trois phases successives d'un programme, mais trois moyens se compénétrant dans l'élaboration et la réalisation d'une grande oeuvre, celle de l'apostolat individuel et social.

Après avoir étudié les principes et la fin de l'Action Catholique, après s'être convaincus de sa nécessité et de leurs devoirs de catholiques, puissent les militants, fidèles aux enseignements de l'Eglise et aux directives des autorités ecclésiastiques, travailler, chacun dans son milieu, à répandre les saines idées qui seules pourront sauver le monde d'un désastre épouvantable. Pour ce faire, il faudra non seulement que nos membres continuent le magnifique travail qu'ils accomplissent, mais aussi qu'ils donnent une allure conquérante à leur action. Plus que jamais, c'est le temps d'agir. Alors que se poursuit l'aménagement sur un plan nouveau de l'Action Catholique des Jeunes dans l'A.C.J.C., aucun ne doit ignorer l'orientation commune de tous nos efforts de formation, d'apostolat et de transformation sociale. Il nous faudra faire, sans doute, des sacrifices; sacrifices d'idées que nous avions sur l'orientation de nos énergies ou sur certains aspects de notre programme d'action, sacrifices aussi d'opinions, que nous conservions chèrement, sur l'organisation et le fonctionnement des groupements de jeunes. L'adaptation s'impose. Déjà le mouvement lancé, il y a trois ans, apporte de consolants et heureux résultats. Nous devons tous coopérer à ce mouvement de conquête.

En ce trentième anniversaire de notre association, nos chefs religieux et laïques nous demandent de faire tout ce que nous pouvons pour grouper la jeunesse, pour maintenir la foi et l'espérance, déjà beaucoup affaiblies peut-être, chez ces nombreux jeunes sans-travail qui nous entourent. C'est là notre tâche actuelle. Souhaitons que nous nous en montrions dignes en travaillant avec énergie à transformer nos cercles d'étude en véritables foyers d'Action Catholique. Nous prouverons ainsi que nous savons, tout en restant fidèles aux traditions de notre Association, nous adapter aux besoins de l'heure et faire notre humble mais généreuse part, malgré les difficultés et les obstacles, pour le maintien et l'accroissement des doctrines catholiques et des convictions religieuses chez les jeunes de notre âge.

Brunelle LEVEILLE.

NOTES

Notre congres régional aura lieu comme de coutume au Collège de St-Boniface les 9 et 10 juin. C'est le temps de se préparer et de faire une propagande intense pour que le plus grand nombre de membres de chaque cercle assiste à ces assises. Les quatre travaux à l'affiche sont des sujets d'actualité qui ont fait partie pour la plupart du programme d'étude de cette année; alors tous les acéjistes manitobains seront en mesure de prendre part aux discussions, et tous et chacun ne manqueront pas d'en tirer profit. Ne l'oublions pas, c'est notre congrès! Raison de plus d'y penser sérieusement d'avance pour qu'il soit jeune, intéressant, et pour qu'il produise des fruits. Que chacun y mette du sien et tout ira bien. Au plaisir de vous revoir samedi et dimanche, les 9 et 10 prochain.

La campagne de la "Liberté" marche rondement. Le thermomètre officiel du secrétaire correspondant montre que les cercles de la campagne sont en première place. Félicitations spéciales aux cercles St-Norbert et Langevin.

Il est impossible de porter le flambeau de la vérité dans une foule sans brûler la barbe à quelqu'un.

(Racine.)

• • •

Dieu a fait l'âme humaine si noble que toute souffrance qui la purifie, tout effort qui l'élève, la rend heureuse en la rendant meilleure.

(Abbé Buathier.)

LE TRIDUUM DE SAINT-ADOLPHE

Afin de faire coincider le centenaire de la mort de saint André Hubert Fournet avec le triduum de sa canonisation, celui-ci avait été fixé aux 12, 13 et 14 mai, et voilà que la divine Providence voulut mettre le comble à la joie des âmes en inspirant à N. T. S. Père le Pape la pensée de proclamer Bienheureuse le 13 mai (jour même où mourut saint André Huber) la vénérable soeur Elisabeth Bichier des Ages, celle qui fut la co-fondatrice et la première supérieure générale de la Congrégation des Filles de la Croix.

Pour se mettre à l'unisson des coeurs, le couvent s'était orné de plusieurs décorations. D'abord à la chapelle, la devise favorite de saint André-Hubert: "Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto" se déployait au fond du sanctuaire, au-dessus de la statue si attirante du Sacré-Coeur; de chaque côté étaient des bannières portant l'image du Saint; lui-même avait sa statue à sa place accoutumée, mais en ces jours de fête, c'est du sein d'une auréole de lumière qu'il nous adressait son paternel sourire.

L'église avait aussi une parure nouvelle. Au-dessus du maître-autel rayonnait saint André-Hubert dans la gloire, tandis que des lampions brûlaient devant un reliquaire contenant une partie de son crâne. De la voûte partaient des guirlandes de boules en mousseline jaune et rose alternées avec d'autres guirlandes de mousseline jaune formant des festons dont les échancrures portaient des grappes d'acacia rose.

Dès le 11 mai, plusieurs anciennes pensionnaires étaient arrivées prendre part aux fêtes de leur cher couvent.

Samedi 12 mai

Samedi matin à 7 h., dans la chapelle, M. l'abbé Laurin, notre bon curé, nous dit la messe où furent chantés de pieux cantiques en l'honneur de saint André-Hubert.

Le temps ne semblait pas vouloir partager notre joie; la pluie menaçante et d'autres circonstances nous privèrent de la présence d'un certain nombre de religieuses. Nous eûmes cependant le plaisir de recevoir les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, des Filles de la Croix venues d'autres résidences, la vice présidente et plusieurs membres du conseil de la Ligue des Institutrices ainsi que d'autres personnes et anciennes élèves. Deux religieuses du Bon Pasteur et deux Soeurs Grises vinrent pour le deuxième jour.

A 10 h. la cloche de l'église nous appelait pour la grand'messe qui fut célébrée par le R. P. Beaupré, O.M.I., supérieur du Juniorat, assisté du R. P. Dussault, O.M.I., et de M. l'abbé L.-P. Brunet; le R. P. Plourde, O.M.I., assistait au choeur. Après l'évangile le R. P. Magnan, O.M.I., Provincial, fit le panégyrique de saint André-Hubert. Citant d'abord ces paroles de Notre-Seigneur: "Vous serez mes témoins dans Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre," l'orateur démontra que les saints sont les témoins de Notre-Seigneur par la sainteté de leur vie; puis, mettant sous nos yeux les différentes étapes par lesquelles saint André Fournet était parvenu à la sainteté, il nous expliqua en quoi consiste cette sainteté que nous devons aussi nous efforcer d'atteindre; il conclut en nous exhortant à travailler à redresser nos mauvaises inclinations, à pratiquer les vertus, à faire grandir en nous la vie surnaturelle, à devenir parfaits comme notre Père céleste est parfait.

A la fin de la grand'messe, pendant le chant d'un cantique à saint André-Hubert, les assistants allèrent baiser ses reliques, ce qui se fit également après chaque office.

A 1 h. ½, les invités furent conduits à la salle des séances. Après le chant du "Gloire au Père" trois jeunes filles décrivirent dans une scène entremêlée de chants, l'apothéose de saint André-Hubert qu'elles semblaient avoir vue dans le ciel. Quand l'adresse fut terminée, le R. P. Magnan remercia d'une délicatesse à laquelle il ne s'attendait pas, puis il ajouta que les Filles de la Croix devaient être les enfants gâtés de la Providence pour avoir eu leur Fondateur canonisé le 4 juin dernier et leur Fondatrice à la veille d'être béatifiée; il parla du bonheur de recevoir une éducation bien chrétienne et demanda des prières pour obtenir bientôt la béatification espérée de Mgr de Mazenod.

A 3 h. furent chantées les vêpres de saint André-Hubert, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 13 mai

Dimanche 13 mai — C'est le R. P. Bourque S.J. qui célèbre la messe de 7 heures dans la chapelle du couvent; les communions y sont très nombreuses.

A 10 h. la grand'messe est célébré par M. l'abbé Laurin, curé de St-Adolphe, assisté du R. P. Bernier, S.J., et du R.P. Desautels, O.M.I. Son Excellence Mgr Béliveau assiste au trône, ayant près de lui M. l'abbé Boulet et le R. P. Bourque qui doit donner le panégyrique. La grand'messe est chantée aujourd'hui par la chorale paroissiale, sous la direction de M. E. Brodeur, maître de chant; pour embellir cette fête elle s'était initiée au chant grégorien et nous fit entendre la messe "Cum Jubilo;" M. Brodeur chanta aussi l'Introït, l'Alleluia, l'Offertoire et la Communion de la messe propre de saint André-Hubert. De l'avis de tous, le chant fut très bien exécuté.

Il nous tardait d'entendre le R.P. Bourque que beaucoup n'avaient pas revu depuis sa maladie si grave de l'automne dernier. Il parla d'abord des grâces dont Dieu avait prévenu saint André-Hubert, tout particulièrement celle d'avoir une bonne mère qui ne craignit pas de l'orienter vers le sacerdoce; après avoir cité l'incident qui l'entraina vers une vie plus parfaite, il nous montra l'ascension croissante du Saint dans les voies de la perfection, grâce surtout à sa prière; il ajouta: "sa prière transforma son âme; quand nous prions bien nous nous transformons dans l'image de Dieu, nous avançons de clarté en clarté, de vertu en vertu par l'opération du Saint-Esprit." Le Révérend Père voulut aussi parler de la Fondatrice des Filles de la Croix qui venait d'être béatifiée à Rome ce matin même.

A 1 h. ½, petite réception comme la veille. Quand ce fut fini, Son Excellence Mgr Béliveau voulut dire quelques mots pour témoigner le plaisir qu'il avait éprouvé; il remercia les enfants et les complimenta pour avoir chanté avec piété; en même temps il félicita aussi M. le Curé pour le chant de la grand'messe. Le R. P. Bourque, prenant ensuite la parole, rappela encore un fait de la vie de saint André-Hubert et clôtura très aimablement la séance.

A 3 h. les vêpres. Comme le matin, l'église est comble; beaucoup de personnes des environs et de la ville sont venues se joindre aux paroissiens de St-Adolphe.

Lundi 14 mai

Lundi 14. A 7 h., messe avec chant de cantiques; comme les deux premiers jours, les communions y sont nombreuses.

A 10 h. Son Excellence Mgr Yelle, qui veut nous faire l'honneur de prononcer le panégyrique, se rend à son prie-Dieu; Mgr Jubinville, P.D., V.G., monte à l'autel pour célébrer le Saint sacrifice, assisté de M. l'abbé Paillé, curé de St-Norbert, comme diacre et du P. Denis, C.S.V., comme sous-diacre. En plus des prêtres déjà nommés, nous remarquions: le R. P. Dagré, S. J., Provincial, le R. P. Béliveau, S. J., Recteur du Collège; le R. P. Laplante, C. SS. R., curé de Sainte-Anne; MM. les abbés Rocan, curé de Sainte-Agathe, Saint-Amant, curé de Lorette, Derome, curé de Portage-la-Prairie, Macaire, curé de St-Malo, Gagnon, curé de Letellier, Beaudry, curé d'Aubigny, Mireault, curé de La Salle. Mgr Cherrier, P.D., V.G., ainsi que MM. les abbés Bastien, Kessler et Gandos, devaient également participer à cette fête, mais par suite d'une erreur bien regrettable ils furent empêchés de se rendre. L'église est presque aussi remplie que la veille.

Son Excellence Mgr Yelle loue en saint André-Hubert le modèle parfait de toutes les vertus sacerdotales. Le fondateur des Filles de la Croix a vécu dans des temps troublés comme les nôtres. Pour remédier à la grande misère des âmes, il a orienté vers l'autel plus de quarante prêtres et formé une congrégation de religieuses pour l'éducation chrétienne des enfants. L'orateur a souligné sa foi très confiante et son grand attachement au Souverain Pontife. Sachons profiter des exemples de vertu de saint André Fournet, sachons aller à ce protecteur. Il aime les âmes comme autrefois; il prie spécialement pour les fidèles en contact avec sa communauté.

Apothéose

A 1 h. ½ Son Excellence, ainsi que les autres membres du clergé, assiste à l'apothéose de saint André-Hubert. Après remise de l'adresse récitée en son honneur, elle remercie, témoigne son contentement pour toutes les pensées élevées qui viennent d'être exprimées et ajoute, moitié sérieux, moitié riant: "Je suis venu pour prêcher et je suis heureux d'avoir écouté un sermon." Ensuite Monseigneur félicite les enfants pour leur chant, tant celui des offices que celui de la séance, disant: "c'est un chant qui prie et fait prier." Puis il ajoute, faisant allusion au "Gloire au Père": "Le cantique de votre vie correspondra-t-il toujours à ce que vous chantiez tout à l'heure? Si nous procurons la gloire de Dieu nous serons heureux et nous irons au ciel. Vous aurez à répondre du bienfait de votre éducation chrétienne; vous ne pouvez pas vous permettre d'agir, de penser comme les jeunes filles qui n'ont pas eu ce grand avantage. Pour vivre une vie complètement chrétienne, cela demande des sacrifices; plus tard vous aurez toutes sortes d'exemples sous les yeux; vous aurez besoin pour vous maintenir dans le droit chemin de puiser à la source des lumières spirituelles que vous avez dû acquérir pendant ce temps de votre formation. Et maintenant, vous allez continuer à implorer l'intercession de saint André-Hubert pour Mgr l'Archevêque et pour son humble coadjuteur."

A 3 h., réunion à l'église; la cérémonie commence par une pieuse cantate à saint André-Hubert; puis, comme le temps est très favorable, la procession s'organise. Derrière la croix viennent les enfants de choeur, les reliques de saint André-Hubert portées sur un brancard par quatre prêtres en dalmatiques de drap d'or, le clergé, Mgr Jubinville et Son Excellence Mgr Yelle, la bannière du saint fondateur des Filles de la Croix, la chorale paroissiale chantant des cantiques en son honneur, les religieuses, les enfants et les autres personnes. En sortant de l'église, la procession suit le chemin jusqu'à un arc de triomphe qui donne accès dans la propriété du Couvent toute pavoisée et fleurie; au retour elle sort par un autre arc de triomphe pour retourner dans l'église.

Pendant la bénédiction du T. S. Sacrement, après le motet d'usage à saint Joseph, on entonne le Te Deum, des prêtres continuent leur partie à laquelle répond le choeur des enfants: "Gloire à Dieu!" C'est bien le résumé de ces trois jours de fête où nous avons honoré celui dont on peut dire que toute la vie a été un continuel "Gloire au Père et au Fils et au saint Esprit!"

Pour clôturer, le soir à 9 h. illumination; saint André-Hubert a pris la place du Sacré-Coeur à la façade du Couvent; tout environné de lumière, il nous sourit et semble remercier tous ceux qui sont venus, en l'honorant, glorifier la Trinité Sainte.

Les Filles de la Croix ont été très touchées des sympathies qui leur ont été témoignées en cette circonstance, et tout spécialement du dévouement avec lequel M. l'abbé Laurin a préparé la paroisse de St-Adolphe à célébrer dignement leur Triduum.

UN TEMOIN

ECHOS D'EUROPE

Le Dail Eireann abolit le Sénat de l'Etat libre

DUBLIN—Par 54 voix contre 38, le Dail Eireann a finalement adopté le projet de loi du président de Valera pour abolir le Sénat. Le Sénat désapprouvera cette loi. Mais il peut tout au plus en empêcher l'application avant mars 1935.

M. de Valera a présenté ce projet de loi au Dail Eireann il y a deux mois, disant que le Sénat met le pays en danger. Les adversaires du président ont répondu que M. de Valera aspirait à la dictature.

Le Sénat de l'Etat libre d'Irlande (Seanad Eireann) compte soixante sièges. Les sénateurs sont élus. Le mandat sénatorial dure neuf ans. Au début, tous les électeurs ayant au moins 30 ans élisaient les sénateurs. Depuis 1928, c'est la Chambre des députés et le Sénat qui élisent les sénateurs. L'élection a lieu suivant un régime de représentation proportionnelle et au scrutin secret.

Les deux chambres exercent toutes deux le pouvoir législatif, mais la Chambre des députés a la prépondérance de fait.

Manifeste des anciens combattants français

PARIS—La Fédération nationale des anciens combattants—qui affirme compter trois millions de membres—vient de publier un manifeste pour empêcher une course aux armements. Elle dit, dans ce manifeste, que les campagnes entreprises pour faire échouer la conférence du désarmement, à cause du réarmement de l'Allemagne, conduiront à une situation semblable à celle de 1914.

Alphonse XIII ne se désiste pas de ses droits au trône

PARIS—Dans l'entourage de l'ex-roi Alphonse XIII, on a démenti aujourd'hui une information d'après laquelle l'ex-roi se désistait, en faveur de son troisième fils, de ses droits au trône d'Espagne. On dit qu'il s'agit d'une nouvelle que des monarchistes espagnols font courir pour forcer la main du roi.

Pie XI condamne le paganisme allemand

CITE VATICANE—Le Pape a profité de la canonisation de Conrad de Parzham, un frère convers, qui pendant 40 ans fit son humble tâche de portier d'un monastère de Capucins, en Allemagne, pour condamner le "paganisme" allemand.

Le Pape a parlé devant quelque cinq mille Allemands, dont 19 cardinaux et plusieurs évêques allemands, réunis à Saint-Pierre pour entendre proclamer saint sous le nom de Conrad de Parzham, l'humble Johann Birndorfer.

"La vie de Conrad de Parzham, dit Sa Sainteté, est un avertissement à tous ceux qui errent loin de la vérité, et qui tentent de restaurer les pratiques et les coutumes du paganisme, et qui répudient la doctrine chrétienne, seule capable de les conduire à la vertu et de faire triompher la civilisation".

Le nouveau saint est né en 1818 et est mort en 1894. Le cardinal Faulhaber, de Munich, qui est le champion de l'opposition catholique aux menées anticatholiques des nazis, était présent.

L'arrestation d'un chauffeur français en Allemagne

PARIS—Interpellé au sujet de l'arrestation en Allemagne d'un chauffeur de locomotive français nommé Heimel, le ministre des affaires étrangères, M. Louis Barthou, a déclaré en Chambre: Je promets que le gouvernement agira avec toute l'énergie que vous désirez.

Le chauffeur Heimel a été arrêté à Kehl, le 18, pour avoir, paraît-il, parlé avec mépris de l'hitlérisme.

La presse catholique en Allemagne

On mande de Berlin au Temps de Paris:

La Koelnische Volkszeitung, le grand journal catholique des pays rhénans, est interdit du 29 avril au 7 mai.

L'hebdomadaire catholique Marienbote d'Essen, a été interdit pour une durée de deux semaines.

Le journal Ecclesia, de Pforzheim, a été provisoirement suspendu d'ordre du ministère de l'intérieur badois.

Enfin, le Bulletin catholique du diocèse de Berlin a été saisi par la police. Cet organe avait publié un article sur de récents incidents entre Jeunesses catholiques et Jeunesses hitlériennes dans un faubourg de Berlin. Il faisait également des réserves graves sur l'esprit antichrétien qui anime certains chefs des Jeunesses hitlériennes et fournissait des citations à l'appui.

A Aix-la-Chapelle, la police a interdit aux journaux de se servir de l'expression nouveau paganisme, que l'on applique aux tendances du national-socialisme et qui serait de nature à susciter des désordres publics. La police de cette ville a interdit également aux membres des jeunesses catholiques de porter leurs uniformes, sous peine de confiscation.

Pour garder le souvenir

Le duc de Gloucester, fils cadet du roi d'Angleterre, se rendra, l'automne prochain, en Australie et en Nouvelle-Zélande; il assistera à la consécration, par l'archevêque de Melbourne, du Temple du Souvenir, qui a été bâti sur une colline dominant la ville.

Détail curieux: une ouverture a été pratiquée dans le dôme de l'édifice, de telle façon que le 11 novembre, à 11 heures du matin, un rayon de soleil tombe chaque année sur le livre du Souvenir, où sont inscrits les noms des hommes et des femmes de Victoria qui se sont engagés pendant la guerre... et aussi les noms des morts en lettres d'or.

Une jeune organiste canadienne en Europe

Nous ne pouvons passer sous silence les brillants succès que remporte actuellement, en Europe, Mlle Marguerite Lesage, jeune organiste canadienne, diplômée du Conservatoire National de Montréal. Elle a su, malgré ses quinze années, acquérir, sous la direction du Maître Marcel Dupré, une culture musicale étendue. Sa technique est sûre, ses régistrations remarquables.

Nous avons pu l'applaudir à Paris: salle Pleyel. A la suite de ce concert, Monsieur Pierre Berlioz écrit dans "Le Jour": "Je n'ai pu me retenir d'établir un parallèle avec l'Apprenti sorcier en voyant Mlle Marguerite Lesage si fine et si menue devant l'immense clavier des grandes orgues de la salle Pleyel, déclanchant d'un petit doigt le fracas des tonnerres oympiens."

Il y a quelques jours, elle se faisait entendre à Lausanne. Son concert fut très apprécié et la critique extrêmement élogieuse. On a signalé avec quelle rare maîtrise, elle sait tirer du clavier des orgues une orchestration remarquable.

Félicitons cette très jeune artiste de ses brillants succès, faisons-lui confiance. Une carrière riche de possibilités s'ouvre devant elle.

(Paris-Canada)

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 MAI 1934 — NUMERO 3

> L'honnêteté porte en elle-même sa valeur ainsi que sa première et infaillible récompense: quoi qu'il advienne, l'on ne doit jamais regretter une bonne action.
>
> Cardinal MERCIER.

LA LIBERTÉ

> Du point de vue national aussi bien que du point de vue constitutionnel, le bilinguisme — et j'entends par là la connaissance du français et de l'anglais — est au Canada une nécessité.
>
> HON. L.-A. TASCHEREAU.

LE CINQUANTENAIRE DE LORETTE

Le cinquantenaire de Lorette, que l'on se prépare à célébrer, évoque des souvenirs intéressants, dont quelques-uns appartiennent à l'histoire.

Il n'est pas facile de donner une date précise aux origines de la première paroisse que l'on trouve sur la grande route Dawson, à quelque seize milles de Saint-Boniface. La famille Jean-Baptiste Gauthier, la première famille canadienne à s'y fixer d'une manière stable, semble être venue peu après 1860. Quelques Métis, au nombre desquels Elzéar Lagimodière, s'y établissent vers 1866 ou 1867. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès 1872, la mission des *Petites Pointes de Chênes* est desservie une ou deux fois par mois par l'abbé Louis-Raymond Giroux, curé de la *Grande Pointe de Chênes* (Sainte-Anne). Il n'y a pas de chapelle et les offices religieux se font dans la demeure de Jean-Baptiste Gauthier, qui sera tout à la fois église, presbytère, école, salle du conseil municipal et bureau de poste. Cette maison historique, malheureusement disparue, était sur la propriété actuelle de M. Léon Marcoux.

Le premier desservant attitré de ce petit groupe de catholiques fut l'abbé Joseph-David Fillion, qui le visita tous les quinze jours, de Saint-Boniface, en 1873 et 1874. Cette même année il acheta, au nom de la mission, une propriété de près de 300 acres appartenant à Louis Thibault, qui tenait magasin et boutique de forge à Saint-Boniface. (C'était le frère du grand vicaire Jean-Baptiste Thibault). L'abbé Joseph-Thomas Quévillon fut le premier curé résidant en 1877-78 et ouvrit les registres de la paroisse. Il construisit une petite maison dont le rez-de-chaussée servit de chapelle-école et l'étage de demeure pour le prêtre. Son successeur, l'abbé Jules-Guillaume Cominges,—un Français,—construisit une modeste église. C'est sous lui qu'eut lieu l'érection canonique de la paroisse, le 15 décembre 1883.

A cette époque, la colonie de Lorette datait déjà d'une douzaine d'années. En 1873, un premier recensement y dénombrait 27 familles c a t h o l i q u e s,—22 métisses et cinq canadiennes-françaises,—en tout 146 âmes. Quinze ans plus tard, on comptait 40 familles canadiennes-françaises, 25 métisses, cinq irlandaises et trois françaises. Pendant la période des débuts, plusieurs prêtres y avaient passé, ne faisant qu'un séjour assez bref (c'est un peu la règle dans tous les commencements de paroisse); en 1884 devait venir l'abbé Joseph-Basile Dufresne, qui allait y rester trente-cinq ans; le curé actuel, M. l'abbé Joseph-Clovis Saint-Amant, y est depuis quinze ans.

* * *

Cette sèche nomenclature ne laisse guère soupçonner le côté émouvant et héroïque des premières années de Lorette. C'est, croyons-nous, l'une des paroisses manitobaines qui se prêteraient le mieux à une évocation pittoresque de la vie d'autrefois dans nos centres ruraux. L'abbé Saint-Amant en a donné un bref aperçu, il y a quelques années, aux lecteurs de ce journal. Il faudrait rappeler le magnifique dévouement de Mme Jean-Baptiste Gauthier (née Rosalie Germain), ancienne élève des Soeurs de la Providence à Montréal. Mère d'une nombreuse famille, elle n'en ouvrit pas moins dans sa propre demeure la première école de la région et poursuivit longtemps avec succès sa mission d'institutrice. Vers le même temps, à Lorette-Est (Dufresne), une autre femme admirable, Mme Elie Dupuis (née Philomène Lafortune) se fit aussi l'éducatrice bénévole des enfants des alentours. Il faut garder les noms de ces deux vaillantes Canadiennes. Fait digne de remarque, les quatre écoles actuelles de Lorette furent organisées de 1880 à 1889, c'est-à-dire avant et peu après l'érection de la paroisse. Le couronnement de cette oeuvre scolaire ne devait cependant venir qu'en 1901, avec la fondation d'un couvent des Soeurs de Saint-Joseph, à laquelle l'abbé Dufresne avait dépensé de longs et persévérants efforts. L'année précédente avait vu la bénédiction de l'église actuelle, dont l'intérieur est remarquable par ses fresques du peintre A. de Monty, représentant les principaux épisodes de la vie de la Sainte Vierge.

En 1874, la paroisse catholique naissante connut une fameuse alerte. Le Bureau des terres exigeait que les colons rachètent leurs terres pour avoir le droit de les conserver. Sur l'ordre de Mgr Taché, l'abbé Fillion court sur les lieux; il consacre deux nuits et un jour à passer de maison en maison pour faire signer des formules de pétitions qui, envoyées à Ottawa, sauvent à temps les propriétaires.

* * *

Parmi ces premiers habitants, il y a quelques personnages notoires. La famille Lagimodière à elle seule en fournit deux ou trois de premier plan. Jean-Baptiste Lagimodière, dit La Prairie, mourut chez son fils Elzéar en 1887, à l'âge de 79 ans. Fils aîné de la première Canadienne de l'Ouest, il était le premier garçon canadien-français né au pays. Venu au monde en pleine prairie, deux heures après que Mme Lagimodière eut été entraînée par son cheval dans une charge terrible contre un troupeau de bisons, sa mère l'avait appelé La Prairie, nom qu'il avait gardé toute sa vie. Volé par une Pied-Noire à six mois; deux ans plus tard, objet de la convoitise d'un chef d'Assiniboines qui offrit tous ses chevaux et l'un de ses enfants pour le posséder, le petit Jean-Baptiste semblait né pour l'aventure. Avec sa soeur Reine et Josette Houle, il fut l'un des trois enfants admis à la première communion le jour même de l'ouverture de la première chapelle de Saint-Boniface, le 1er novembre 1818. Cette existence aux débuts mouvementés s'acheva paisiblement, au milieu de ses enfants et petits-enfants. Quelques années avant de mourir, le patriarche fit don à l'église de Lorette de sa première cloche. Elle carillonne encore, mais du haut de la tourelle du couvent.

Elzéar Lagimodière, on le sait, fut impliqué dans l'exécution de Thomas Scott et eut à subir un procès sous l'inculpation de meurtre. L'amnistie générale mit fin aux poursuites. Outre son rôle historique, Elzéar Lagimodière eut le mérite de faire les premiers essais de culture à Lorette. Son fils William, décédé il y a quelques années, fut à deux reprises député de La Vérendrye.

Ajoutons que le seul prêtre d'origine métisse du Manitoba, M. l'abbé Donat McDougall, curé de Saint-Georges,—est un enfant de Lorette et qu'il appartient aussi à la lignée des Lagimodière.

Ce n'est pas un mince honneur pour une paroisse d'avoir groupé tous ces descendants de la première Canadienne française de l'Ouest.

Donatien FREMONT.

Catéchisme de Vacances et Diffusion de la Bonne Presse

D'une circulaire que Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, adressait récemment à son clergé à l'occasion de la visite pastorale, nous extrayons les passages suivants:

Il serait difficile d'exagérer l'importance d'enseigner aux enfants la doctrine chrétienne. Chose triste à dire pourtant, il y a des centaines et peut-être des milliers d'enfants dans la province du Manitoba qui voient rarement un prêtre et qui grandissent et atteignent l'âge mûr sans avoir pratiquement aucune connaissance du Christ et des vérités du salut. Il y a des districts, dans notre diocèse même, qui n'ont jamais été visités par un prêtre et où beaucoup de catholiques vivent dispersés ici et là. Je ne vous cache pas que la pensée que tant d'enfants sont négligés m'apporte beaucoup d'inquiétudes. Aussi, pour suivre l'admirable exemple que d'autres nous donnent, je suis résolu d'établir l'été prochain dans le plus grand nombre possible de ces districts, des écoles de catéchisme pendant les vacances. Il s'agit d'envoyer, deux par deux, dans ces campagnes reculées, des religieuses qui enseignent dans nos écoles et d'autres, autant qu'on en pourrait obtenir des différentes communautés, pour enseigner le catéchisme aux enfants pendant 2, 3 ou 4 semaines. Vous voyez l'importance aussi bien que les immenses résultats possibles de cet apostolat.

Mais je ne puis pas faire grand'chose sans votre secours. Veuillez donc m'indiquer, s'il-vous-plait, les endroits de ce genre qui sont dans votre voisinage, endroits que vous ne pouvez atteindre facilement et où le bon travail des Soeurs, grâce à l'enseignement du catéchisme, pourrait être très utile à la religion. Vous serait-il possible de trouver une demeure convenable pour les Soeurs durant leur séjour dans la place, et leur procurer l'occasion d'assister à la messe le plus souvent possible? L'établissement de ces écoles de catéchisme demande beaucoup d'organisation, aussi vous serais-je très reconnaissant si vous vouliez bien me donner le plus tôt posible les renseignements que je désire et y ajouter en même temps toute réflexion qui pourrait être utile. Ce serait un secours appréciable si vous pouviez aussi vous occuper, dans une certaine mesure, du déplacement des Soeurs. Faites prier vos paroissiens pour le succès de cette entreprise que je mets spécialement sous le patronage de la très Sainte Vierge.

Ce qui est peut-être non moins important que l'enseignement du catéchisme, c'est la diffusion de la bonne presse. Comme un journal catholique hebdomadaire apporte continuellement sa part de bonnes et saines lectures, il nous serait utile, dans les efforts que nous faisons pour étendre le règne du Christ, de nous assurer qu'il y ait un journal catholique dans chaque famille. De nos jours, alors que la presse est si universellement répandue et que tant de mal est produit par toutes sortes de mauvaises publications, l'on peut difficilement concevoir qu'une famille catholique soit bonne et se conserve longtemps bonne, à moins qu'elle ne soit pourvue de bonnes lectures catholiques.

J'ai l'intention, au cours de la visite pastorale, de parler sur ce sujet dans chaque paroisse et mission. Là non plus, je ne puis faire grand'chose sans vous. Je voudrais que vous me prépariez la voie à cette fin. Je vous prie de vous assurer combien de familles dans votre paroisse reçoivent un journal catholique ou toute autre publication de ce genre. Je ne vous demande pas combien de familles devraient recevoir un journal catholique, car nous avons l'ambition de faire pénétrer un journal catholique dans chaque famille.

En cela, comme en beaucoup d'autres choses, le clergé doit donner l'exemple. Tout prêtre dans ce diocèse doit s'abonner à l'un ou l'autre de nos journaux catholiques: *Northwest Review, La Liberté* ou la *Gazeta Katolicka*. Peu m'importe que vous viviez avec d'autres prêtres et que, par le fait même, vous ayez l'occasion de lire un de ces journaux; ce que je désire, c'est que vous receviez un exemplaire pour vous-même et qu'ainsi vous encouragiez personnellement la bonne presse. Ce serait une aide aussi, si le clergé avait à coeur d'écrire de temps en temps un article, d'envoyer des nouvelles, ou même d'offrir des appréciations critiques à nos journaux. Ainsi, avec le concours de tous, nous pourrions donner plus d'importance à nos journaux et en rendre la lecture plus agréable, plus intéressante et plus instructive. Essayons et je crois que nous pourrons accomplir quelque chose qui en vaille la peine.

Pour le français

Le 19 mai dernier avait lieu le concours de français organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Inauguré en 1923, il se faisait cette année-là dans vingt paroisses, comprenant 44 écoles et 642 enfants. Dix après, en 1933, le concours se faisait dans 42 paroisses, 101 écoles, et 2,463 élèves y prenaient part. Voilà qui montre d'une façon tangible que le concours a marché de succès en succès et qu'il est devenu une réalité, en attendant de s'établir au rang des traditions.

D'après les rapports, chaque année a vu augmenter le nombre des concurrents, grandir dans leur âme l'amour de la littérature et de la grammaire françaises. La liste de généreux donateurs de prix et de médailles s'est allongée d'année en année, ce qui montre que partout on a compris l'oeuvre et les résultats importants que comporte cette oeuvre. On a compris qu'il ne s'agit pas seulement du français et de la religion à l'école, mais que ce sera pour plus tard la religion et le français dans la vie avec les conséquences qui en découlent.

Devant les résultats acquis, on peut voir que la haute direction n'a pas failli à sa tâche. Qu'on réfléchisse à ce qu'il a fallu de volonté, de travail, de dévouement obscur pour mettre à jour une interminable correspondance et tracer un programme à la portée des différentes classes! Plus que jamais, les efforts pour la survivance française se continuent et sont une source de consolation pour ceux qui croient à cette survivance et aux bienfaits qu'elle peut procurer même dans l'ordre matériel.

Nous devons beaucoup à l'Association d'Education pour le maintien des traditions et de l'éducation françaises.

FRANC.

Livres à lire

M. Darveau

Martyr du Manitoba

par le R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Il y a quelques années, nos lecteurs s'en souviennent, S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, eut l'heureuse inspiration de lancer une souscription pour élever un monument à l'abbé Darveau, le premier missionnaire catholique mort pour la foi au Manitoba. A cette occasion, l'historien bien connu, le R. P. A.-G. Morice, O.M.I. écrivit pour notre journal une étude très documentée sur ce prêtre injustement tombé dans l'oubli. Ce sont ces pages que l'auteur publie aujourd'hui en brochure, après y avoir incorporé le résultat de recherches personnelles faites dans la province de Québec.

Jean-Edouard Darveau était né dans la province de Saint-Roch, à Québec, en 1816. Se sentant attiré vers l'état ecclésiastique, il entra au petit séminaire; mais, ses études classiques terminées, il se fit matelot... Après deux ans de navigation, il fut admis au grand séminaire avec la promesse de se consacrer aux missions. D'abord destiné à l'Orégon, les circonstances le conduisirent à la Rivière-Rouge où il fut le bienvenu. Les ouvriers apostoliques y étaient bien rares; c'était en 1841, quatre années avant l'arrivée des Oblats.

Son zèle devait surtout s'exercer à Saint-François-Xavier, au Pas et à la baie des Canards, à 160 milles de Saint-Boniface. Dans ces deux derniers postes il connut de graves dangers et de dures privations; il eut surtout à souffrir de l'oppostion des ministres protestants, parmi lesquels se trouvait un pur Indien, Henri Budd. Parti de la baie des Canards un soir, il fut trouvé mort sur la grève avec son compagnon de voyage, Jean-Baptiste Boyer, de Saint-François-Xavier. On crut d'abord à un naufrage; la vérité ne fut connue que longtemps après Le missionnaire catholique avait été brutalement massacré, sans la moindre provocation. En le représentant comme un Windigo dangereux, on l'avait exposé à la fureur de sauvages fanatisés qui l'abattirent à coups de fusil, ainsi que le Métis qui l'accompagnait. On suppose que la lugubre tragédie dut se produire le soir du 4 juin 1844.

Ce fut une lourde perte pour Mgr Provencher, dont le clergé était déjà bien insuffisant. Contrairement aux autres prêtres qui n'offraient leurs services que pour quelques années, lui s'était donné aux missions pour la vie.

A Camperville, face à la belle église de la mission, une simple pyramide en pierres blanches, surmontée d'une croix de granit, rappelle le souvenir de la vie et du sacrifice de Jean-Edouard Darveau, martyr du Manitoba.

Le LISEUR.

P. S.—La brochure du R. P. Morice est en vente chez l'auteur, 200, rue Austin, Winnipeg, au prix de 45 sous l'unité, prix spéciaux pour quantités.

S.E. Mgr Sinnott écrit à l'auteur: "Envoyez-moi 25 exemplaires de votre petit travail sur l'abbé Darveau. Je suis très heureux que vous ayez écrit cet ouvrage. . . Je vous suis reconnaissant de la peine que vous vous êtes donnée et j'espère que vous en serez récompensé par une large vente. Nous vous sommes tous très obligés.

Votre tout dévoué en N.-S.
Alfred-A. SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.

Vingt-cinq ans de Retraites fermées

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

De grandes fêtes viennent de marquer à Montréal le vingt-cinquième anniversaire des Retraites fermées au Canada. Du petit grain de sénevé jeté en terre au Sault-au-Récollet, en 1909, sont sorties quatorze maisons de retraites pour hommes et jeunes gens et autant pour dames et jeunes filles. Ces maisons reçoivent chaque année des centaines et quelques-unes des milliers de retraitants. Ils en reviennent heureux, brûlants d'ardeur apostolique.

Cette histoire merveilleuse, le R. P. Archambault, S.J.—qui fut le semeur du grain de sénevé et a travaillé inlassablement à son développement durant ces vingt-cinq années,—nous en raconte les principales étapes dans une brochure de soixante pages qu'il vient de publier. Il faut lire ces pages pour connaitre un des plus beaux mouvements dont puisse se glorifier le catholicisme dans notre pays.

Cette brochure, format grand in-8, sous couverture en couleurs, est ornée de nombreuses illustrations. Elle se vend 25 sous à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Immigration

La Presse (Montréal):

Bien qu'il serait désirable que le chiffre de notre population fût plus élevé afin de répartir sur un plus grand nombre de contribuables le fardeau des impôts, il ne peut être question actuellement de propagande pour attirer au Canada, comme autrefois, les étrangers. L'expérience a d'ailleurs démontré que l'immigration massive n'est pas toujours la plus recommandable. Des milliers d'immigrants venus sur nos bords, grâce à des promesses alléchantes et à des taux privilégiés de transport, n'ont fait qu'un court séjour parmi nous et se sont répandus ensuite aux Etats-Unis, alors que le passage à la frontière était plus libre qu'aujourd'hui. Des dépenses énormes ont ainsi été encourues qui n'ont pas correspondu pleinement aux espoirs que l'on fondait; au surplus, nos problèmes de chômage constituent présentement un obstacle à l'afflux d'immigrants qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs propres besoins. Il faut d'abord procurer du travail à nos gens: cette préoccupation prime celle de grossir la population par des moyens artificiels susceptibles d'aggraver la situation de l'emploi.

Québec et les groupes français extérieurs

Le Devoir (Omer Héroux):

Si la lutte est grave, beaucoup plus grave que nombre de gens ne semblent l'imaginer, dans notre province même, on devine ce qu'elle peut être aux Etats-Unis et dans les provinces en majorité anglaises, où la pression anglaise et protestante est beaucoup plus forte, où les nôtres sont dispersés et ne disposent point des puissants moyens de défense qui sont à notre portée.

La résistance qu'offrent ces groupes français de l'extérieur est l'un des phénomènes les plus intéressants, les plus émouvants qui soient, l'un de ceux qui devraient passionner chez nous tous les esprits, nous inciter à de nouveaux efforts, nous inviter enfin, non seulement à aider, dans la mesure du possible, tous ces groupes, mais particulièrement, à ne les pas scandaliser, ainsi que nous le faisons trop souvent.

La facilité croissante des moyens de communication, par la voie ferrée et l'auto, amène chez nous plus de Franco-Américains, plus de Canadiens des autres provinces que nous ne l'imaginons. Nous éprouvons même la joyeuse surprise de nous trouver en face de l'un de ces Acadiens de la Louisiane qui nous ont fait là-bas un inoubliable accueil. Mais, avouons un chagrin que nous n'avons sûrement pas été le seul à ressentir, cela ne fait pas de bien au coeur que d'entendre l'une de ces jeunes femmes du Sud, penchées à la fenêtre de la voiture et fouillant d'un oeil avide les façades montréalaises, murmurer avec un accent mêlé de regret et de pénible déception: **Mais c'est comme chez nous: partout de l'anglais...** Au coeur de la province de Québec, on s'attendait à autre chose.

Eloquence politique

L'Ordre (Montréal):

Il existe un contraste amusant entre les discours prononcés en Chambre par nos députés et ceux que, candidats, ils débitaient naguère à leurs élections. Les sentiments, qui ont leur place sur les "hustings", sont impitoyablement bannis de la Chambre. Un député se croirait déshonoré de faire appel aux "préjugés" de race, de négliger la statistique. Le grand politique, croirait-on à les entendre, c'est l'homme qui trouve le moyen de vendre du beurre à la Nouvelle-Zélande et d'engager les cultivateurs de l'Ouest à planter la canne à sucre.

Le député de Marquette, M. Mullins, ne se chauffe pas du même bois que ses collègues. En 1930, il se promenait dans son comté, un bidon de lait miniature à la main, prédisant aux électeurs le retour de la prospérité avec l'avènement de M. Bennett. C'est d'usage en temps d'élection, et l'on se souvient encore d'un grand Canadien qui, jadis, parcourut la province de Québec, accompagné de quelques jeunes gens revêtus d'un uniforme de matelot: il dénonçait le projet de la marine canadienne. M. Mullins parut devant la Chambre des Communes de la même manière que devant ses électeurs. Brandissant une boite de conserves, il s'écria sur le ton d'une pythonisse ivre: "Malheur à la femme qui ouvrira cette boite pour en donner le contenu en nourriture à ses enfants! Ce récipient renferme les détritus de nos fermes." M. Mullins est partisan de la régie des marchés, et il défendait le "bill no 51", avec cet appareil grotesque.

Drapés dans leur dignité de parlementaire britannique, nos députés firent des gorges chaudes du "quaker" en rupture de ban. Que pensent-ils cependant de leurs propres harangues au corps électoral? Trop souvent, ne ressemblent-elles pas aux propos tragi-comiques de M. Mullins?

La vertu de l'économie

La Tribune (Sherbrooke):

Même si ceux-là qui avaient l'habitude de pratiquer la belle vertu de l'économie ont été, en ces dernières années, durement et injustement éprouvés par la rapacité de certains requins de la finance, il convient encore d'inviter les jeunes à prélever chaque semaine une part de leur salaire et à se constituer une petite réserve d'argent qui leur sera utile à l'occasion.

L'économie, pratiquée régulièrement, est encore le meilleur moyen d'éviter la misère et tout le cortège de maux dont s'accompagne la pauvreté mal acceptée.

A l'école, on devrait prêcher davantage la belle vertu de l'économie et faciliter aux jeunes les moyens de la pratiquer. Acquise dès le jeune âge, cette vertu court moins de risques de se perdre dans les années à venir.

Billets de banque bilingues

Le Droit (Charles Gautier):

M. Ernest Lapointe propose que les billets qui seront émis par la Banque du Canada soient bilingues.

Nous ne voyons pas pour quelles raisons une suggestion aussi plausible serait écartée. En effet, la nouvelle banque portera les noms de "Bank of Canada" et de "Banque du Canada". C'est déjà du bilinguisme. Pour compléter le caractère bilingue des billets de banque, il suffira d'inscrire dans les deux langues la dénomination de ces billets.

De plus, ces billets sont appelés à remplacer, d'année en année, ceux des banques qui existent actuellement et dont deux: la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale émettent déjà des billets bilingues.

L'avidité humaine conduit là où nous sommes

L'Action Catholique (Jules Dorion):

Il n'y a pas besoin de grands efforts de mémoire pour se rappeler ce que tous et chacun ont fait durant la période de prospérité.

Les salaires étaient élevés; il n'y avait, à vrai dire, qu'à demander pour recevoir. Et c'était partout une belle gogaille. La période dite de "construction des navires" avait fait naitre chez nous le "drap des charpentiers". Avec les salaires d'après guerre, tout le monde voulait de l'or aux dents, du mouton de Persé ou du castor sur le dos, des boites à musique dans la maison, et des primeurs sur la table. Personne, pas plus les financiers que les manoeuvres, ne s'arrêtait à la pensée que cette prospérité était factice et que, tôt ou tard, il faudrait revenir à la réalité.

Lorsque le brassage des capitaux est devenu difficile, et l'escompte du lendemain impossible, il a bien fallu essayer de réaliser.

Les petits se sont trouvés alors avec du vent dans leur bourse, pendant que les gros multipliaient les combinaisons pour concentrer dans leurs coffres ce qui restait de valeurs réelles. Le monde a été ainsi divisé en deux camps: Celui de ceux qui n'ont rien, donc qui ont faim et froid; celui de ceux qui ont réussi à tout prendre, et qui prétendent encore faire fructifier leurs capitaux.

Naturellement, le camp des miséreux n'a qu'un désir: dépouiller l'autre.

Le camp des possesseurs multiplie les efforts pour tout garder.

Comment voulez-vous que ce dangereux antagonisme n'aboutisse pas à un désastre?

Le Pape, les évêques parlent. On ne les écoute pas plus qu'on ne les écoutait lorsqu'ils prêchaient la modération, le détachement et la justice, au temps de la prospérité. Pourtant, ils avaient raison hier; et l'avidité n'est pas plus légitime aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Au contraire; elle est devenue dangereuse à ce point, qu'elle peut se comparer à l'étincelle, poussée par le vent à l'extrémité d'un baril de poudre.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Fête-Dieu

De grands préparatifs se font en vue de la procession de la Fête-Dieu. Dimanche matin aura lieu la communion solennelle des enfants. A sept heures, dans la soirée, commencera la procession. Le parcours cette année sera le suivant: rues Cathédrale, Desmeurons, Hamel, Langevin et Cathédrale, avec retour par l'entrée sur la rue Taché. Il y aura un reposoir chez les Frères de Marie.

Confessions

Cette semaine l'ordre des confessions a été un peu changé. Mercredi, l'on confessera les grands garçons de l'école et jeudi les filles.

Première Communion

La retraite préparatoire à la première communion commencera jeudi, à 9 h. 30 du matin.

Pour les enfants pauvres

Samedi prochain aura lieu un Tag day en faveur des enfants pauvres que l'on enverra aux grèves cet été. L'on recommande d'aider cette oeuvre charitable.

Décoration des Tombes

Une foule sympathique s'était réunie dimanche dernier à la cathédrale à l'occasion de la décoration des tombes au monument des Français de l'Ouest morts à la guerre. Mgr Jubinville présidait avec M l'abbé Brunet. Les Réservistes Français, ainsi que les Dames Auxiliaires étaient présents à la cérémonie, qui dans sa simplicité, n'a pas manqué de grandeur.

L'Union Nationale Métisse a déposé des fleurs sur la tombe de Louis Riel à trois heures de l'après-midi, dimanche également. Les officiers de la Société et plusieurs amis assistaient à cette cérémonie inspiratrice.

M. Henri Lacerte élu commissaire d'école

M. Henri Lacerte, magistrat de police, président de l'Association d'Education du Manitoba, a été élu par acclamation membre de la Commission scolaire de Saint-Boniface. Il succède à feu M. Charles Gaudette, dont le terme expirait à la fin de l'année 1935.

Dans ces temps où l'on discute la transformation possible de notre administration scolaire, l'élection de M. Lacerte fait entrer dans les rangs des commissaires de la province un homme des mieux qualifié pour la discussion de ces problèmes

Nos commissaires de langue française seront heureux et fiers d'avoir pour collègue le président de l'Association d'Education. Ce sera la meilleure garantie que leur cause sera bien défendue.

Commissaire d'école



M. HENRI LACERTE
magistrat de police, président de l'Association d'Education du Manitoba, qui vient d'être élu par acclamation membre de la Commission scolaire de Saint-Boniface.

La "Liberté" est heureuse d'offrir à M. Lacerte ses félicitations et ses meilleurs voeux de succès.

L'Association des 'Anciens' du Collège

L'Association des Anciens élèves du Collège de Saint-Boniface n'est pas demeurée inactive depuis sa fondation. Sous l'impulsion vigoureuse de son Président, M. L.-P. Gagnon, l'Exécutif s'est déjà réuni trois fois et les comités spéciaux trois ou quatre fois. Le travail actuel consiste à dresser les listes des élèves qui ont passé par le Collège. Ce n'est pas là une mince besogne, comme on peut s'imaginer. Ces listes sont maintenant à jour ou à peu près. La constitution a été imprimée avec les révisions jugées nécessaires. A sa dernière assemblée, l'Exécutif a entendu un représentant de l'Association des Anciens Elèves de l'Université, invitant notre Association à faire partie de celle de Winnipeg. La chose a été discutée et les avantages d'une pareille affiliation ont été pesés.

L'Association s'est choisi une devise, un vers latin de Lucrèce, poétique et significatif: **"Et cursares lampada vitae tradunt—Les coureurs se transmettent le flambeau de la vie".** L'Association est en plein mouvement et donne lieu aux plus belles espérances. Elle a délégué son président, M. L.-P. Gagnon, à prendre la parole à la distribution des prix au Collège cette année.

Tous les anciens sont invités à se joindre à l'Association. La cotisation est d'un dollar, payable à M. Charland Prud'homme, Collège de Saint-Boniface, trésorier, ou à M. Marc Meunier, secrétaire, à la même adresse.

Mort de Madame Arthur Jacques

Mme Arthur Jacques, paroissienne bien connue de Saint-Boniface, est décédée la semaine dernière à l'Hospice Taché à l'âge de 78 ans. Madame Jacques laisse plusieurs enfants pour pleurer sa perte: Rév Soeur Jacques, de l'Hospice Taché; Mmes Joseph Laurin, de Ste-Anne, et Alexandre Laurin, de St-Boniface, et Mlle Anastasie, employée à l'hôpital, ainsi que MM. Jean-Baptiste, du bloc Dubuc, Joseph et Antoine, de Saint-Claude.

Mme Jacques (née Clara Tousignant) a passé plusieurs années de sa vie à St-Boniface et à St-Claude. Elle était revenue à St-Boniface et a demeuré chez son fils Jean-Baptiste, jusqu'à ces derniers temps. Le service a eu lieu lundi matin à la cathédrale. Mgr Jubinville a chanté la messe en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

Le Film missionnaire "Aux Glaces Polaires"

Les premières représentations du Film "Aux Glaces Polaires" dans quelques paroisses de Saint-Boniface, Winnipeg et des environs, par les Pères Oblats du Juniorat, ont obtenu un réel succès.

Suivre, dans une série cinématographique de tableaux vivants, dans le décor même des régions hyperboréennes, les apôtres de l'Extrême-Nord, hérauts de l'Evangile et pèlerins du Christ,—pères, frères, évêques, religieuses,—auréolés d'héroïsme, la croix sur la poitrine, sur les routes douloureuses de leur laborieux apostolat, au sein des peuplades sauvages et des tribus esquimaudes, est plus captivant que le voyage le plus enchanteur, plus attachant que la plus belle des épopées.

C'est le drame poignant et héroïque de l'épopée missionnaire dans les immensités désolées des steppes polaires jusque sur les bords de l'Océan glacial.

Plusieurs centres français du Manitoba, auront l'avantage, cette semaine, de voir et d'applaudir ce beau film missionnaire, de suivre la trace lumineuse de ces intrépides messagers de l'Evangile dans leurs interminables courses apostoliques et d'admirer l'héroïsme de leur labeur glorieux.

Une cordiale invitation est adressée à tous d'assister à ces édifiantes et captivantes séances de "vues" sur les missions, et d'aider, du même coup, par leur aumône, les oeuvres missionnaires.

Voici les dates des représentations du Film "Aux Glaces Polaires" dans les paroisses suivantes:

Mardi, 29 mai, Ste-Agathe; mercredi, 30 mai, Letellier; jeudi, 31 mai, Ste-Anne; vendredi, 1er juin, Sacré-Coeur, Winnipeg; samedi, 2 juin, St-Jean-Baptiste; lundi, 4 juin, Saint-Pierre.

Heureux gagnants des tirages du bazar

Dix dollars ($10.00) offerts à celui qui devinerait de plus près les recettes du bazar: M. l'abbé E. Lévêque ($3,197.00); (recettes réalisées, $3,190.57).

Médaillons, Mme Ernest Gagnon; Chapelet, Mme H. D'Eschambault; Liseuse, Mme J. Roy; Horloge, Miss Lowes; Cadre, M. Ronald Curry; Couverture de lit, Mme Verdiel; Crucifix, M. P. Coutu; Coupe-papier, R. F. L. Comeau, S.J.; Couvrepied, Mme Lenabat; Serin et cage, M. R. Bernier; Pendule, M. G. Dubois; Coussin, Mme Léon Bruyère; Crucifix, M. N. Suarez; Mitaines, M. C. Prud'homme; Trésor des trésors montre), M. Alfred Picard; Coutellerie, Mme H. Painchaud; Chapelet, Mlle Aurore Paul.

Les rafles suivantes auront lieu à l'automne:

1. Vingt-cinq dollars ($25.00) et dix dollars ($10.00).

2. Service en porcelaine, 96 morceaux, gracieusement offert par la Cie de la Baie d'Hudson.

3. a) Portrait à l'huile de Mgr Langevin, dans magnifique cadre de 26 par 30 pouces; b) Jaspe sanguin monté d'un anneau en or; c) crèche de Noël complète.

4. a) Tableau de 30 par 40 pouces, "Descente de la Croix" peint à l'huile; b) Lampe de table électrique; c) Lanterne cartoscope.

Billets en vente chez Mlle U. Muller, 526, rue Ritchot, et au Collège.

La chorale de la Cathédrale

Les élections de la chorale ont eu lieu il y a quelques jours, à une assemblée convoquée chez M. Marius Benoist. Les membres de la Chorale s'étaient rendus en grand nombre et ont manifesté un bel enthousiasme à l'endroit de leur société.

M. Maurice Prud'homme a été élu Président. Ce choix était motivé sans doute par les qualités musicales de M Prud'homme et particulièrement par le beau dévouement dont il a toujours fait preuve à l'endroit de la chorale. M. Roland Lévêque, un autre vieil ami de l'organisation, a été élu vice-président. M. Denis Goulet, également dévoué à la chorale, a été choisi comme secrétaire-trésorier. MM. Herménégilde Dubé, Henri Boisselle et Aimé Beaulieu ont été choisis comme bibliothécaires.

Les comités suivants ont été formés. Comité d'Assistance, MM. Lucien Trudeau, Paul Renaud et Marcien Trudeau; comité des visiteurs, MM Alex. Larivière, Hans Meyer, Alphonse V. Monnin. Le nouveau président a dit quelques mots et remercié les officiers sortant de charge.

A la fin de l'assemblée, M. l'abbé Décosse a donné des disques de chant grégorien, propriété de M. l'abbé Deslandes. M. Marius Benoist a expliqué les morceaux à un auditoire vivement intéressé. Nous souhaitons bonne chance à la Chorale qui mérite tant de la communauté de notre petite ville.

Les Cadets de l'Institut Provencher à l'honneur

Vendredi dernier a eu lieu à l'Institut Collégial Provencher la revue des Cadets présidée par le Brigadier-Général Belman et l'Inspecteur Edgar. Les Cadets firent plusieurs exercices où ils démontrèrent leur habileté. Le Commandant des Cadets est A. Bourque et il a comme officiers F. Dupuis, F. Huard et F. Bilonges.

Le Capitaine Edgar présenta au groupe des Cadets le trophée offert pour le district No 10. Les Cadets gagnèrent également la coupe Swain, pour Hockey, ainsi que la Coupe Bernier pour tir dans un concours entre Provencher et Norwood. Les grades 8, 9, 10 et 11 ont également gagné les trophées offerts dans un concours de patinage à Winnipeg. Les Cadets et les autres élèves de l'Institut reçurent de chaleureuses félicitations des assistants et du public.

PETITES NOTES

M. et Mme Daniel Arquin sont retournés à Letellier, après avoir passé quelques jours à Winnipeg.

Mme S. A. Paradis et ses filles,

• • •

Mlles Eva et Germaine, partiront le 10 juin pour Montréal où ils habiteront à l'avenir.

Mme Omer Pelletier recevait intimement à dîner jeudi soir en l'honneur de M. et Mme D. Arquin.

• • •

M. Henri Carbonneau a l'honneur d'annoncer les fiançailles de sa soeur, autrefois de Trois-Rivières. Le mariage aura lieu le 9 juin, à la Cathédrale.

Tiers-Ordre de Saint François

N. B.—La réunion mensuelle suivante est le 6 juin: le matin, messe avec communion générale à la Sacristie-Chapelle, à 7 h. 30; le soir, réunion après les exercices du mois de juin à la Cathédrale, sur les 8 h. On y donnera l'Absolution générale, fixée pour la Fête-Dieu et son octave.

Nous avons donné, la semaine passée, un aperçu des trois branches du premier Ordre. Il nous reste encore à parler de

I. Leurs mérites

Par un dessein de sa Providence, et comme il est arrivé pour d'autres Instituts religieux, Dieu a permis dans un même Ordre, la constitution de familles différentes, afin que chacune d'elles pût contribuer, selon ses vues, à l'oeuvre commune pour laquelle l'Ordre avait été fondé. Sainte et glorieuse, la famille de l'Observance! Sainte et glorieuse, la famille des Conventuels! Sainte et glorieuse, la famille des Capucins! Mais comme à cette dernière appartiennent les Tertiaires à qui nous nous adressons, on permettra d'en faire ici une mention spéciale. Dieu qui, pour une époque troublée, voulait de nouveaux ouvriers évangéliques, suscita dans la grande famille franciscaine une réforme qui reçut du peuple le nom de Capucins à cause de leur long Capuce (1525-1528). Celle-ci ne tarda pas à se propager d'une manière admirable et par elle le Seigneur opéra le bien dans l'Eglise. Les Capucins furent toujours d'ardents apôtres, des missionnaires d'une grande influence, par l'austérité de leur vie et leur charité. Cette famille compte aujourd'hui, comme nous l'avons dit, 12,750 religieux dont plus de 1,200 dans les missions étrangères; elle s'honore de voir dix-huit de ses membres inscrits au catalogue des Saints et Bienheureux.

II. L'Unité de l'Ordre

Au sujet des différentes branches de l'Ordre, S. S. Pie X, dans ses Lettres Apostoliques Septimo jam pleno, du 8 septembre 1909, sanctionnait ce qui suit: "VII—Les trois familles minoritiques sont comme autant de rameaux d'un arbre très beau, dont la racine et le tronc est François lui-même. C'est pourquoi les Frères Mineurs, aussi bien ceux de l'Union Léonienne que les Conventuels et les Capucins sont, avec un droit pareil et entier, vraiment franciscains, vraiment Frères Mineurs, et doivent être regardés comme tels. Ils ne doivent pas être dits plus anciens les uns que les autres, puisque leur origine doit être prise dans la Règle même, dont ils continuent l'obesrvance sans interruption."

Que les Tertiaires se glorifient donc d'appartenir, non à telle branche, mais au tronc et à la racine de l'arbre séraphique, qu'est saint François lui-même, qui a eu le génie de l'amour, et qui soupirait: "Rien n'est beau, rien n'est fort, rien n'est puissant comme l'amour. L'amour m'a mis dans une fournaise, dans une fournaise d'amour! Il m'a blessé au coeur, il m'y a fait une large et profonde blessure, et je brûle d'amour! et je meurs de délices, et aussi de douleur! Les coups que me porte l'amour me terrassent, et je suis comme mort; mais bientôt je me relève, et la vie déborde; et, brûlant d'amour, je m'élance à la poursuite de Jésus, mon Vainqueur, et je me venge de ses coups, en l'étreignant avec plus d'amour! O fournaise d'amour!

Père Séraphique, priez pour nous!

LA VIE AU COLLEGE

On annonçait, la semaine dernière, les noms des élèves qui décrochaient leur baccalauréat ès Arts (B.A.), lors des récents examens universitaires au cours de Philosophie Latine. Ces degrés ont été conférés par l'Université du Manitoba le 17 mai, jour de la collation des diplômes à l'Auditorium. Six de ces gradués sont élèves du Collège de Saint-Boniface, parmi lesquels M. Georges Ramaekers, finissant, qui a gagné la médaille d'or offerte par l'Université à l'élève réussissant le mieux dans les examens de quatrième année du cours des Arts.

Trois autres collégiens remportent des bourses universitaires dans le même cours: René Létienne, élève de 3ème année, bourse de $80.00; Arthur Lacerte, seconde année, bourse de $60.00, et Maurice Bélanger, 1ère année, bourse de $60.00. Médaillé et boursiers sont de Saint-Boniface, sauf M. Lacerte, qui vient de Ste-Anne des Chênes, Man.

Monsieur — Si le dîner n'est pas prêt, je vais au restaurant.

Madame. — Patiente dix petites minutes.

Monsieur. — Est-ce qu'il ne faut que dix minutes?

Madame. — Oui, pour que je sois prête à t'accompagner.

Chez le banquier

Le banquier.—Mille regrets, mon cher. Mais je me suis fait une règle absolue de ne jamais prêter d'argent à mes amis.

Le tapeur. — J'ai tellement besoin de cette somme que je suis prêt à tous les sacrifices, y compris celui de votre précieuse amitié.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

J. E. — Certaines femmes, pourtant heureuses en ménage, n'hésitent pas à rabaisser à tout propos les qualités de leurs maris, dans l'espoir de faire ressortir davantage leurs propres vertus. Pourquoi agissent-elles ainsi? Par vanité sans doute, mais peut-être aussi par simple habitude. Dans certaines familles, on semble cultiver cette mesquine tournure de l'esprit qui porte à se faire valoir aux dépens des frères, soeurs, maris, et s'installe dans l'âme des enfants de façon permanente.

Les critiques de votre femme ne portant que sur des imperfections de caractère et n'entamant en rien votre réputation ou votre valeur professionnelle, je vous engage à discuter paisiblement de la chose avec elle. Dites-lui combien elle se dénigre elle-même en vous dénigrant, — car ce qui salit le mari éclabousse aussi la femme. Faites appel à son amour, puisqu'elle vous aime tendrement, et montrez-lui ce qu'il y a d'odieux à dévoiler au monde extérieur les secrets du foyer. Je suis convaincue que son intelligence aimante comprendra la sagesse de vos paroles et que vous n'aurez plus à déplorer ces petits ennuis.

<> <> <>

Qu'en pensez-vous?—Je connais plus d'un ménage qui vit avec un salaire de $100 par mois. Naturellement, cette vie modeste exige quelques sacrifices: modération dans les goûts, absence de vanité, équilibre des dépenses de telle sorte qu'elles ne dépassent jamais les ressources. Puisque votre fiancé a quelques centaines de dollars à la banque qui vous permettront de meubler votre appartement, je vous conseillerais de ne plus hésiter à fonder votre foyer.

<> <> <>

Mariette — Comme je vous comprends! Est-il rien de plus exaspérant que le manque de ponctualité? On projette pour telle heure une promenade en auto et les minutes, les heures se passent à attendre "le cher ami" toujours en retard. Le diner est prêt, les mets sont chauds... on attend, on s'impatiente... L'aimable retardataire arrive impassible 15 ou 20 minutes après l'heure fixée. Et c'est ainsi jusque dans les plus petites actions de la vie. Si vous vous sentez le courage d'affronter ce martyre... allez-y bravement. Sinon, brisez sans tarder une affection qui me semble peu en harmonie avec votre tempérament nerveux et votre sens strict de l'exactitude.

<> <> <>

Indécise—En vous lisant, je me disais: "Il n'y a plus d'enfants!" Mais oui, reprenez ce premier prétendant puisque vous l'aimez. Les petites vengeances qu'il exerce prouvent tout simplement que vous ne lui êtes pas indifférente. D'ailleurs, n'a-t-il pas raison d'en agir ainsi? A l'avenir, fiez-vous aux promesses de votre ami plutôt qu'aux commérages inspirés presque toujours par la jalousie.—Votre mère a raison de s'inquiéter de vos sorties avec ce jeune homme de nationalité étrangère. Il vaut toujours mieux pour la paix du foyer épouser quelqu'un de sa race. Les risques d'un pareil mariage sont cependant bien atténués quand il s'agit d'un jeune homme catholique, élevé dans un groupement français comme le vôtre, parlant votre langue et au courant des moeurs et coutumes canadiennes-françaises. Laissez-moi vous dire que vous êtes trop jeune pour songer sérieusement à ces jeunes gens. A votre âge, il vaut mieux s'occuper de son développement physique, intellectuel et moral: la meilleure préparation à un heureux mariage.

<> <> <>

M. E.—1. A moins que l'on soit invité pour plus d'un repas, on ne plie pas sa serviette lorsque l'on dine chez des amis. 2. Voici quelle toilette vous conviendrait pour votre mariage en juin: complet bleu marine, gants gris, cravate grise, souliers noirs, chapeau feutre gris ou chapeau melon.

<> <> <>

A mes correspondants—Mes correspondants sont priés de prendre note que la "Page Féminine" est toujours préparée une semaine à l'avance. Pour avoir une réponse dans le prochain numéro du journal, les lettres doivent me parvenir au plus tard le mercredi.

<> <> <>

Excelsior—J'aurais aimé me rendre à votre désir et vous répondre sans tarder... mais ma page était prête à aller sous presse lorsque votre lettre m'est arrivée. 1. Non, il ne serait nullement déplacé que vous alliez voir ce religieux; on vous admettra sûrement. 2 Tout dépend du directeur. Quelques-uns n'aiment pas à donner des directions en dehors du confessionnal. Ecrivez au religieux en question (joignant un timbre à chacune de vos lettres pour une réponse); lui seul peut vous donner ces renseignements.

M.-G.

Si courte que soit la vie vous laisserez longtemps après vous le bien ou le mal dont vous aurez rempli vos jours.

(Veuillot.)

DEVOTION AU SACRE-COEUR

Un grand mouvement entraina, il y a quelques années, notre population. Etait-ce un des effets de la guerre? Ou bénéficia-t-il simplement de l'état d'âme dans lequel la plupart se trouvaient? Quoiqu'il en soit, les foules se tournèrent vers le Coeur sacré de Jésus. Elles allèrent à Lui comme on va vers le foyer d'amour, vers la source de grâce, vers la fontaine des bénédictions. Les familles surtout se mirent sous sa protection. Elles lui confièrent leurs intérêts. Elles se consacrèrent à lui.

Beau geste. Geste de foi et de piété, mais, — les pasteurs le redirent alors—qui comportait des obligations, qui liait l'avenir. On ne se consacre pas à un roi, on ne se donne pas à un chef, sans que cela crée des devoirs.

Or ces devoirs les a-t-on tenus? y est-on toujours fidèle? La dévotion au Sacré-Coeur est une des sources les plus fécondes de sanctification personnelle, de renovation sociale, d'enrichissement national. Elle répond admirablement aux besoins de notre époque. Elle se dresse contre l'égoïsme et le naturalisme et leur oppose les renoncements et les élévations de l'amour surnaturel.

Mais comme tout amour, elle se nourrit d'actes, non de paroles. Ces actes que le Christ nous demande, que son Coeur, meurtri par l'ingratitude des hommes, désire et réclame, actes de piété, d'humilité, d'abnégation... les accomplissons-nous généreusement?

Le mois de juin est consacré au Sacré-Coeur. Puisse-t-il affermir notre dévotion envers Lui, la rendre plus vraie, plus pratique, plus opérante!

Les terreurs nocturnes

Des troubles digestifs, ou encore une hérédité nerveuse, provoquent parfois chez l'enfant, généralement de deux à sept ans, des terreurs nocturnes que rien ne fait prévoir.

Après un sommeil de quelques heures, l'enfant s'éveille brusquement, s'asseoit et pousse des cris de terreur. Il voit une apparition terrifiante, des animaux (de gros boeufs!) des voleurs, etc. Il ne reconnait pas d'abord les personnes qui accourent à lui, et ce n'est qu'après un temps assez long parfois (une demi-heure, bien souvent) que cesse l'hallucination—la peur— et l'enfant peut se rendormir d'un sommeil calme. La crise se répète rarement au cours de la même nuit, et l'enfant ne se rappelle de rien le matin suivant.

Il faut tâcher de le réveiller complètement, le prendre près de soi, lui parler doucement, détourner son attention des visions imaginaires, et tenter de le faire se rendormir. Il faut organiser du calme autour de lui les jours suivants, alléger son alimentation, remédier à ses troubles digestifs, s'il y a lieu, et au besoin, le médecin prescrira temporairement du bromure.

Joyeuse Fête!

1er juin

Lina Patenaude, Saint-Norbert.

Rita Moquin, Saint-Joseph.

2 juin

Annette Lamothe, Saint-François-Xavier, 4 ans.

3 juin

Jack Houston, Saint-François-Xavier, 11 ans.

4 juin

Gérard Sainte-Marie, Saint-Boniface, 12 ans.

Marcel Brais, Saint-Joseph.

5 juin

Pauline Bajokowska, Saint-Norbert.

6 juin

Reine-Marguerite Verreault, Saint-Norbert, 8 ans.

MES LOCATAIRES

Depuis deux semaines, j'ai des locataires. Par ces temps de dépression, voilà une aide précieuse, pensez-vous? Mais ce ne sont pas des locataires comme les autres. . .

Tout d'abord, ils ne paient pas un sou. Dieu sait pourtant s'ils sont maitres chez moi: nourriture, abri, eau, chaleur, tout leur appartient. C'est que je désire leur rendre mon hospitalité agréable, de crainte qu'ils ne désertent mon toit.

Permettez que je vous les présente: M. et Mme Grive, jeune ménage uni, laborieux, honnête. De fortune assez aisée si l'on en juge par les apparences: ils reviennent d'un séjour de six mois dans les pays chauds.

Les premières semaines de leur retour se sont passées à voleter, sautiller et danser dans tous les bosquets avoisinants. Puis ils ont songé à la grande oeuvre qui les attend: la construction d'un foyer solide et chaud où se blottiront leurs oisillons.

C'est à l'angle gauche d'une fenêtre de ma chambre qu'ils ont fixé leur choix, après maintes délibérations. Ah! que d'allées et venues, que de fatigues pendant une semaine! Un nid est composé de tant de brindilles, de feuilles, de racines! Après avoir fait un bon solage de vase, ils ont exploré champs, sentiers et buissons pour y découvrir les matériaux nécessaires à la charpente de l'édifice. A tout instant, j'entendais un vol silencieux. . . C'étaient Monsieur et Madame, revenant le bec garni de duvet et de foin. Madame groupait tous ces riens avec un art admirable, les tassait, les enchevêtrait, les arrondissait à la forme de son petit corps, puis toujours accompagnée de son époux, s'élançait à la recherche de nouvelles brindilles. Cela continua jusqu'à l'achèvement complet du chef-d'oeuvre.

Mercredi dernier, à mon retour du bureau, je courus visiter mes amis. Le nid était désert, mais tout au fond j'aperçus un petit oeuf du plus beau bleu du monde.

Jeudi: deux oeufs!

Vendredi: trois oeufs!!

Samedi: quatre oeufs!!!

Depuis dimanche, Madame habite constamment sa demeure. La lumière électrique ne la dérange même pas. Ses yeux vifs et toutes ses allures montrent qu'elle aperçoit en moi une amie qui la protège. Oh! mais, vous devriez voir de quel oeil sévère elle regarde les étrangers. . .

Monsieur Grive, pendant la couvaison, prend ses vacances. De temps à autre, il revient voir si tout va bien, surveille sa femme d'un air attentif, l'invite à piquer quelques vers en sa compagnie et retourne jouir de sa liberté.

Il y aura probablement du nouveau dans trois semaines. Je vous tiendrai au courant.

MERE-GRAND.

Comme le chat

Un jour Jeanne (5 ans) caresse sa maman:

— Es-tu contente, maman?

Et sur la réponse affirmative:

— Eh bien! ronronne.

"Pour les méchants diables"

Après sa prière, chaque matin, Bernard (2 ans et demie) fait des grimaces dans tous les sens dans sa petite chambre. Maman, intriguée, s'informe:

— Enfin, Bernard, que signifient ces grimaces?

— C'est pour les méchants diables, maman.

Céline (3 ans) explique à sa petite soeur Alberte devant une statue du petit Jésus de Prague:

— Tu vois, même le petit Jésus joue au football.

Le Coin des Enfants

DEVOIRS ENVERS NOS PARENTS

A la clôture des réunions de l'Avant-garde à Letellier pour 1933-34, notre petit ami, Jean-Marc Cloutier, a fait un discours dont nous le félicitons et que nous sommes heureux de reproduire.

Camarades,

Je désire vous entretenir aujourd'hui d'un sujet cher à tout coeur bien né: nos devoirs envers nos parents.

Ces devoirs sont au nombre de quatre: l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance.

Nous devons aimer d'un amour vrai et sincère les auteurs de nos jours. La religion nous ordonne d'aimer tous les hommes, même nos ennemis; à plus forte raison, ceux à qui nous tenons de si près et à qui nous avons de si grandes obligations.

C'est à nos pères et mères que nous sommes redevables, après Dieu, de tout ce que nous sommes. Ne pas les aimer, ne pas leur faire tout le bien qui dépend de nous, ne serait-ce par nous rendre coupables de la plus noire ingratitude? Oui, vraiment, il faudrait que nous fussions sans coeur pour ne pas aimer ceux qui nous aiment tant; pour ne pas les payer d'un juste retour.

Nous devons respecter nos pères et mères, avoir pour eux la plus grande déférence, les plus grands égards, non seulement extérieurement mais surtout au fond du coeur. Le respect que Dieu exige de nous à leur égard, est un respect, à la fois timide, et tendre, qui craigne d'affliger et s'efforce de plaire. Ce respect nous impose l'obligation de ne nous permettre quoi que ce soit qui puisse blesser leur honneur.

Outre ces devoirs, nous avons encore celui de défendre avec courage leur honneur attaqué. Que d'enfants tiennent une conduite tout opposée! De tels enfants sont dignes de la colère de Dieu!...

Nous devons obéir à nos pères et mères, sans délai, de bon coeur et sans murmurer. Ils tiennent, ici-bas, la place de Dieu à notre égard: c'est Dieu lui-même qui nous parle et nous commande en leur personne; leur désobéir c'est donc désobéir à Dieu.

Cependant, s'il arrivait que nos parents nous commandassent de désobéir à laloi de Dieu, nous devrions leur béir à la loi de Dieu, nous devrions leur faire observer respectueusement que nous ne pouvons pas leur obéir en ce qui est contraire aux commandements de Dieu ou de l'Eglise.

Nous devons assister nos parents dans leurs besoins. C'est un devoir que nous imposent, à la fois, la nature, les raisons et la religion. Viennent-ils à tomber dans la misère? Rappelons-nous qu'ils ont nourri notre enfance, et estimons-nous heureux de subvenir à leurs besoins. Si nous sommes pauvres nous-mêmes, partageons avec eux le morceau de pain que nous gagnons à la sueur de notre front. Sont-ils dans l'affliction? Rendons leurs larmes moins amères en y unissant les nôtres. Sont-ils devenus vieux et infirmes? Souvenons-nous qu'ils ont été les soutiens de notre enfance, et devenons à notre tour leur appui.

Nous devons aussi assister nos pères et mères dans leurs besoins spirituels; les exhorter à revenir à Dieu, s'ils en étaient éloignés; ne rien négliger pour leur procurer à la mort les derniers secours de la religion, et lorsqu'ils ont quitté la terre, conserver pour leur mémoire un culte constant; ne point les oublier devant le Seigneur; prier et faire prier pour le repos de leur âme, et exécuter au plus tôt leurs dernières volontés.

Tels sont en résumé, les devoirs d'un enfant véritablement chrétien envers les auteurs de ses jours, s'il veut mériter l'estime des hommes et la bénédiction de Dieu.

Jean-Marc CLOUTIER,
Grade VII.

La logique de Toto

Toto — Papa, est-ce que les poissons se couchent?

Papa—Mais, non, mon enfant.

Toto—Alors, à quoi sert le lit des rivières?

Au printemps

Au village, la vie s'éveille, les portes s'ouvrent, la longue somnolence des étables se dissipe et les bêtes attachées tournent du côté du soleil des regards impatientés. Hier, à la ferme, on a pour la première fois de la saison lâché les moutons. Quelle hâte amusante, quelles bousculades pour sortir les premiers! Ils se précipitaient et montaient les uns sur les autres en poussant de véritables cris de joie! Quand ils furent dehors, il y eut une hésitation. Ils restaient là, dans la cour, béats, promenant sur toutes choses leurs yeux d'or étonnés. Ils reprenaient contact, gaiement, avec tout ce qui les entourait.

La mère de famille

Son coeur et sa vie sont aux autres: elle s'est donnée tout entière; on use de son âme, on y fouille comme en un trésor commun.

Sa bonté est au milieu de la famille un refuge toujours ouvert qui calme et guérit; elle partage les peines et les joies de ceux qu'elle aime, et cela si simplement, avec tant de naturel et d'un coeur si sincère, que l'on ne songe même pas qu'il en pourrait être autrement.

Elle n'a pas conscience, d'ailleurs, d'être l'ange du foyer et l'âme de la famille; elle ne fait aucun effort pour cela; c'est par besoin qu'elle se dévoue, par instinct, qu'elle s'efface.

C'est lorsqu'elle n'est plus là que l'on comprend tout ce qu'elle valait. Il semble alors que le feu du foyer soit éteint et, à chaque heure du jour, on la cherche, on l'attend.

UN PETIT MOT...

Combien j'ai été heureuse de lire vos mots gentils et délicats! La plupart d'entre vous, mes chéris, je ne vous ai jamais vus, mais je vous connais, pourtant, et bien intimement! Avec une franchise si parfaite vous m'écrivez, vous me racontez votre vie, vos joies, vos peines, vous me parlez de vos difficultés et de vos défauts, que je finis par vivre, de coeur et de pensée, votre vie avec vous.

Merci, chers enfants, pour cette tendre sympathie que je vous rends bien. Revenez-moi bientôt, je vous attends.

Mon petit ami, Lionel Beaudin, lira sans doute avec intérêt la causerie de cette semaine... Savez-vous que les grives s'apprivoisent facilement et vivent en captivité? J'ai bien hâte d'apprendre les gentillesses de vos petits oiseaux.

La Fête du Sacré-Coeur est cette année le 8 juin. Préparez-vous y dès maintenant, chers enfants, afin qu'elle soit dans vos familles, dans vos paroisses, une vraie fête de réparation et d'amour. Que les Benjamins et les Tharsicius, les Avant-Gardistes, les Croisés, les Cadets du Sacré-Coeur se montrent tout particulièrement généreux et rivalisent d'ardeur pour réjouir le Coeur du Divin Roi!

Cécile Tétreault, **Sainte-Anne-des-Chênes**; Irène Ménard, Lionel Beaudin, Henriette Lachance, Rita Benoit, Alphélia Allarie, Gisèle Létourneau, Octava Beaudin, Antonio Belcourt, Léon Moreau, Olivier Rivard, Antonio Godin, Olive Beaudin, **Saint-Eustache.**

M.-G.

A LA CHASSE AUX INSECTES

Supposons que nous partons pour la chasse... aux insectes. Comme nous sommes certains d'en dénicher, et que nous n'allons pas les mettre dans nos poches, apportons une gibecière. large goulot, au fond duquel vous Ce sera de préférence un flacon à mettrez un peu de sciure de bois. A cette prison il faut un bouchon Comme vous aurez parfois à l'enlever presto, assujettissez-le à un bout de ficelle. Voici un spécimen à coffrer. Vite, un petit coup sur la ficelle, et la cage est ouverte. Si vous avez eu la précaution d'attacher solidement l'autre bout de la ficelle au goulot, le bouchon vous a suivi. Vous le retapez sur le prisonnier et le tour est joué. Détail important que j'allais oublier: vous avez eu soin, avant de partir, de verser dans votre flacon quelques gouttes d'éther acétique. Grâce à cet asphyxiant, vos victimes seront sages et trouveront une belle mort. Pour une première fois, nous ne pourchasserons que les insectes terricoles et aquatiques. A plus tard la chasse aux autres groupes. J'appelle terricoles les insectes qui vivent sur le sol, sous les pierres, dans les mousses et les feuilles sèches, sous les détritus de toutes sortes.

La chasse sous les pierres demande un certain tour de main. Les outils sont rudimentaires: ses dix doigts et un peu d'oeil. D'un mouvement rapide, retournez-moi cette pierre. Panique dans le camp! Vite, élancez-vous sur votre proie, sinon... ffit.. plus rien.

Certains insectes, les bembidions, les platynes, les lébies, par exemple, sont difficiles à pincer, vu leur petite taille. Un peu de salive sur le bout du doigt, que vous déposez sur le dos de la victime, et vous l'avez. Il s'agit de savoir! Et c'est tout pour une pierre? Oui et non. Repartir sans la remettre en place, c'est vous couper les vivres. Cette précaution prise, revenez dans une semaine et ce sera encore bon.

Bon nombre d'insectes se complaisent dans les excréments des animaux herbivoires. Munissez-vous d'un petit bout de branche, d'un peu de courage, et débitez une de ces "roses de vaches" qui émaillent nos pâturages. Vous y découvrirez géotrupes, aphodes, de vraies perles, vous dis-je, noires et luisantes. Continuez vos recherches, vous serez émerveillés des trésors que recèle une bouse de vache inspectée à point.

Il en est de même des espèces qui se repaissent de cadavres d'oiseaux ou de mammifères. Voyons! Plus de volonté que cela. La science n'a point d'odeur! Renversez ces débris à l'aide d'un bâton, et saisissez staphylins, silphes et nécrophores qui y grouillent. Pour opérer en tel terrain, je vous conseillerais de mettre de vieux gants, surtout si vous avez des coupures ou des plaies aux mains. Mais le plus simple et le plus amusant, c'est de tendre des pièges. Rien de coûteux: une bouteille à lait. Enfouissez-la dans la terre, au ras du sol. Déposez au fond un morceau de viande quelconque. Fermez l'entrée avec une pierre assez lourde pour déconcerter chiens ou chats que tenterait l'appât. Les insectes que leur odorat aura attirés vers le piège trouveront bien moyen de s'y prendre.

Frère EUCHARISTE, C.S.C.
(Le Devoir)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Eustache, Man.
Le 17 mai 1934.

Chère Mère-Grand,

Je ne vous connais pas et je suis gênée pour vous écrire.

J'ai semé des graines de pommes dans une coquille d'oeuf.

Nous avons eu un petit bébé; son nom est Moise.

J'espère passer dans le grade III. J'aime bien cela aller à l'école. Ma petite soeur voudrait aussi y aller et si on ne la laisse pas faire, elle a de la peine.

J'ai hâte d'aller voir ma grand-mère et mon grand-père, parce que j'ai bien du plaisir à Elie.

Votre petite-fille,
Irène MENARD.

• • •

Saint-Eustache, Man.
Le 17 mai 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je ne vous connais pas, mais vous êtes si bonne que je n'ai pas trop peur.

Samedi dernier j'avais beaucoup de coquilles pour jouer, mais en allant à l'école je les ai toutes cassées.

J'ai un gros chat noir, il s'assied sur ses pattes.

Une petite-fille qui voudrait bien vous voir.

Gisèle LETOURNEAU.

Perspective angoissante

Toute une famille vient d'abjurer le protestantisme. L'aînée des fillettes (5 ans), au cours d'une visite chez des amis, admire la crèche à Noël. On invite Line à prier, à dire en joignant ses menottes:

—Petit Jésus, je vous donne mon coeur!

Silence... Deux grosses larmes.. Timide, une petite voix tremblante s'élève enfin:

—Et moi, après.. comment je ferai?...

Examen

— Qu'est-ce que le potassium?

— ?...

— Non? Et l'uranium? Qu'est-ce que l'uranium?

— ?...

— Non plus? Une dernière question pour vous repêcher: quelle est la différence entre le potassium et l'uranium?

Histoire naturelle

La maitresse —Thérèse, comment s'appelle la jeune grenouille?

Thérèse—Le pétard, madame.

A Travers les Centres Français

Une correspondance spéciale de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Une belle fête

Ces jours derniers M. et Mme Donat Beaudette ont célébré leur 25e anniversaire de mariage. La manifestation fut organisée par leurs enfants et eut lieu dans la salle de la C. M. B. A.

Une adresse fut lue par Mlle Corinne Gauthier et un joli cadeau fut présenté aux heureux jubilaires. Les parents et les amis de M. et Mme Beaudette, venus un peu de partout, remplissaient la salle. Il y eut de la belle musique, chant, danse et bon goûter.

De retour

Parmi nous, notre estimé vicaire M. l'abbé Vinet. Son sourire et sa bonne humeur nous assurent sans qu'il le dise qu'il a fait un superbe voyage. Il a visité tous ses parents et amis de la province de Québec, Détroit, New York, St-Paul et Crookston. Nous sommes heureux de savoir aussi que sa santé s'est beaucoup améliorée durant son séjour dans l'Est.

Balle-au-camp

La semaine dernière notre équipe de bal-au-camp a encore enrégistré deux nouvelles victoires, une avec Emerson et une vraie avec Ste-Agathe. Jusqu'à date ça leur fait quatre parties de ligue de suite à leur avoir. Allons, braves joueurs, continuez.... Vous avez en arrière de vous toute la population qui vous félicite de vos succès.

Une tournure chanceuse

Jeudi dernier, notre bon curé a failli être victime d'un accident d'auto qui aurait pu facilement être fatal. Revenant de Letellier avec MM. les curés de Letellier et de St-Joseph, un pneu creva et la voiture renversa. Des passants vinrent délivrer les victimes tenues captives dans l'auto, juste au moment où le feu menaçait de se déclarer. Nous sommes heureux que l'accident n'a pas eu de suites désastreuses et nous en félicitons les trois braves prêtres.

Baptêmes

Le 5 mai, baptisé sous les noms de Joseph-Adélard-Florent, fils de M. Alfred Dupuis et de Eloise Lauze. Parrain et marraine, Adélard Dupuis et Louise Lambert.

27 mai, Yvette-Emérance, fille de M. Achille Roy et d'Emma Dupré. Parrain et marraine, Irénée Bérard et Florence Dupré.

Visiteur

Le dimanche du 20 courant, nous avons eu la belle et rare visite d'un de nos anciens vicaires, M. l'abbé Adélard Couture, maintenant le digne desservant-curé de La Broquerie.

Sa visite fut très courte, mais fort appréciée par tous ceux qui ont eu le plaisir de lui dire un bonjour et de lui serrer la main. Nous espérons le revoir plus souvent à l'avenir et plus longtemps à la fois.

LORETTE

Voici le programmes des fêtes du cinquantenaire de notre paroisse qui auront lieu les 15, 16 et 17 juin:

15 juin 1934, à 8 heures du soir:

Séance récréative.

Trio de piano Tancredi	Rossini
Cantate	Les Noces d'Or
Hommage	A ma petite Patrie
Exercice Rythmé	Les Heures
Fanfare	Extrait de Faust
Souvenirs et visions	Premier tableau
A Song of Thansgiving	
Souvenirs et visions	Deuxième tableau
Monologue	Mes tribulations
Dialogue	Agar dans le désert
Chants de Larrieu	
O Canada!	

16 juin 1934, à 10 heures du matin:

Amusements publics au "Pavillon de la Gaieté", fanfare, jeux, chants canadiens.

Le soir (à 9 heures), Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Dimanche, 17 juin 1934:

Grand'messe solennelle à 10 heures du matin.

A la grand'messe, chant et parade en l'honneur de notre glorieux patron Saint Jean-Baptiste.

Te Deum.

LA SALLE

Si la mort n'était le commencement de la vraie vie, la liste de nos décès, à laquelle s'ajoute encore un nouveau nom, pourrait nous attrister. Mais non, notre chère octogénaire, Mme Delphis Lagacé, s'en est allée cueillir sa moisson de mérites et jouir de Dieu pour l'éternité.

Terrassée par la maladie depuis le 9 mars, tout en escomptant le retour à la santé, elle s'est abandonnée totalement à la volonté de Dieu. Depuis ce temps on constatait que les forces de notre chère malade déclinaient lorsque, dimanche dernier, une grande faiblesse fit présager sa fin. Deux jours plus tard, M. le curé J.-M. Mireault lui administrait le sacrement des mourants et depuis ce temps elle édifiait ses chers enfants par son calme, sa parfaite acceptation des volontés divines, mais surtout par son recours à la prière. Quand la lassitude la jetait dans un demi-sommeil, ses lèvres murmuraient encore avec effort différentes oraisons jaculatoires; aussi répétait-elle: "Il faut souffrir, il faut beaucoup prier pour aller au ciel et pour vous, amener tous avec moi!" "O douce éternité, ô bienheureuse éternité!" disait-elle encore. Dès ce moment, elle parlait avec difficulté, et peu à peu elle tomba dans une sommolence voisine de la mort. Une congestion pulmonaire aggravée par son grand âge l'a emportée. Elle s'est éteinte ainsi paisiblement, munie de tous les secours de notre sainte religion, au milieu d'un grand nombre de ses enfants et petits-enfants.

Mme Delphis Lagacé était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, faisait partie de l'Association du Chemin de la Croix et du Tiers-Ordre de St-François.

Rappeler la carrière de Mme Delphis Lagacé, c'est raconter une vie féconde. Toute dévouée, elle ne ménageait ni ses peines, ni ses fatigues; elle était remarquable par son amour du travail et ne l'était pas moins par sa grande piété et surtout sa foi dans la prière. D'une famille de dix-neuf enfants, douze lui survivent dont six filles: Mmes Donat Levasseur, Georges Roy, Léopold Dufresne, de Lorette; Mme Donat Joyal de Ste-Agathe; Mlles Marie-Rose et Amanda, de La Salle; six fils: Clovis, Stanislas, Zéphirin, Joseph, de La Salle; Gustave de Lebret, Sask., et Wilfrid, de Ste-Anne-des-Chênes, et cinquante-sept petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu mardi, le 22, dans l'église paroissiale; le service fut chanté par M. le curé J.-M. Mireault assisté de M. le curé H. Lapointe, de St-Alphonse, et de M. l'abbé A. Brunet, vicaire à la cathédrale de St-Boniface. Assistaient au choeur, Mgr W. Jubinville, P.A. V.G.; M. le curé J.-C. Saint-Amant, de Lorette; M. le curé E. B. Bocan, de Ste-Agathe; le R. P. Bernier, S.J., du Collège de St-Boniface; le R. P. M. Dussault, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, le R. P. P. Dussault, O.M.I., vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur.

On remarquait aussi dans l'assistance deux religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie; Soeur M. Mathildis, supérieure du Couvent de Ste-Agathe, et S. M. Gérard de Ste-C., petite fille de la défunte; de nombreux parents, paroissiens, ainsi que des amis venus des paroisses de Lorette, St-Norbert, Ste-Agathe et de Fort Garry.

Les porteurs étaient MM. J. Mireault, A. Lapointe, N. Gauthier, L. Lavallée, L. Gaffart, C. Cormier; le deuil était conduit par M. Boucher.

La famille Lagacé conservera toujours un souvenir reconnaissant de la sympathie témoignée à cette occasion.

N.-D. DE LOURDES

Comme, au printemps, la nature fait ressortir ses plus mystérieux charmes, ainsi les élèves de l'école de Notre-Dame de Lourdes choisissent-ils cette saison pour faire chaque année une de leur plus belles surprises.

Cette troupe enfantine qui a tant à coeur d'accomplir ses devoirs d'affection et de reconnaissance, envisageant d'avance la fête du R. P. curé prépare tous les ans, sous l'habile direction de ses dévouées maitresses, une magnifique séance. Cette petite fête fut annoncée le dimanche 20 mai, comme devant être le 24, à 2 heures de l'après-midi.

L'heure et le jour n'étaient pas très favorables, vu les travaux et occupations de chacun. Cependant, à l'heure fixée, une nombreuse assistance attendait la levée du rideau. Nouvelle preuve qui montra au R. P. curé l'estime que lui portent non seulement les enfants, mais tous les membres de la paroisse.

Voici le programme de la séance:

"Comme les Lys," drame, 1er acte.

Personnages: Mme de Leyval, Cécile LeMoullec; Mme de Montsorin, Cécile Lesage; Contesse de Nangis, Hélène Muller; Blanche de Leyval, Antoinette Bergeron; Santerre, Cécile Le Moullec; Catherine Chuquet, M.-Anna Labossière; Factionnaire, M.-Louise Gaboriau.

"Ma Migraine," Monologue—Cécile Brick.

Musique, trio de piano.

"Comme les Lys." 2ème acte.

Musique.

"La Laitière et le Pot au Lait." Monologue par Thérèse Le Moullec.

"Comme les Lys," 3ème acte

"Bob Sketch," comédie

Musique, duo de piano

"Au Fil de l'Eau," Chant, M.-Anna Labossière.

"La Rose et l'Epine." Dialogue, Alice Chabbert, Berthe Comte.

Musique, duo de piano.

"Je l'ai échappé belle."—1er acte.

"C'est pas moi, c'est lui." Chant Louise Chabbert, Charles Bazin.

"Je l'ai échappé belle." 2ème acte.

Drill des petites filles.

Musique.

Le rêve du grand'père".

Musique.

Chant de fête — Adresse.

Le succès fut complet et il serait très intéressant d'en donner un compte rendu détaillé. Hélas! l'espace ne permet pas d'être long. Cependant il serait injuste de tout passer sous silence.

Le drame d'abord sur lequel se concentra une grande partie de l'intérêt nous transporta dans la Vendée, en pleine Révolution française. Grâce aux actrices qui ont si bien rendu leur rôle, les spectateurs ont vu se dérouler un trait d'héroïsme du règne de la Terreur.

Pour en donner une idée, il suffira de montrer la dernière scène. En effet, que pourrait-il y avoir de plus beau et de plus touchant à la fois que la vue de Blanche de Leyval, blessée et étendue, en pleine nuit, au pied d'un calvaire, heureuse d'avoir sauvé l'honneur de son père au prix de sa vie, mourant en embrassant son Christ et entourée de sa mère et d'une amie qui sanglottent auprès d'elle.

Si les jeunes filles ont fait verser des larmes d'attendrissement, les grands garçons, par leur comédie, n'ont pas moins égayé les coeurs. Les farces de Bob Sketch et de son ami, ont produit leur héros d'antan dans "Le rêve du grand'père," se sont montrés charmants dans leurs costumes antiques.

Le paysage et la chanson "Au fil de l'eau" ont été ravissants. Les spectateurs ne regrettèrent qu'une chose ...c'est de ne pouvoir faire un tour dans la jolie barque.

Un bon petit mot doit être adressé à nos "toutes petites mamans" et chanteuses, etc., c'était gracieux!

Chers enfants, vous avez visé à faire de cette fête quelque chose de bien et vous avez réussi. Tous grands et petits méritent de sincères félicitations.

Le R. P. Champagne a lieu d'être fier de vous. Il l'a été certainement, car son contentement se manifesta dans l'allocution qu'il prononça. Dans des mots choisis, qui lui sont habituels, il remercia acteurs et auditeurs avec modestie acceptant les hommages qui lui furent adressés non pas pour lui-même, mais comme représentant de Celui dont il tient la place auprès de nous.

SAINT-PIERRE

A tout seigneur, tout honneur! Notre paroisse a eu une température exceptionnellement favorable pour ses quarante heures. A l'heure d'adoration du premier jour vendredi soir, l'église était remplie comme aux jours de fête. Le chant, donné par la Maison St-Joseph, a beaucoup édifié les auditeurs et a dû contribuer à disposer un bon nombre à s'approcher du tribunal de la pénitence, car la séance des confessions s'est prolongée à une heure tardive aux cinq confessionnaux mis à la disposition des fidèles. Dimanche matin, il y a eu autour de neuf cents communions.

Comme par le passé, toutes les écoles de la paroisse ont eu leurs représentants le 19 mai à l'examen de l'Association d'Education. Nos jeunes ont eu l'air d'avoir trouvé les questions relativement faciles; l'avenir dira si le résultat répond à leurs espérances.

L'année s'annonce bonne pour les baptêmes. La nouvelle de la naissance du trentième enfant nous est arrivée ce matin par téléphone; chose remarquable, de ce nombre il y a 25 garçons.

On dit que le programme de notre St-Jean-Baptiste est à peu près fixé. Le numéro qui excite l'intérêt au plus haut point semble être la procession des chars allégoriques. A part quelques anciens, tous ignorent ce qu'est une telle procession. Depuis l'arrivée de Jacques Cartier au Canada jusqu'à l'exploitation de l'aéroplane pour fins apostoliques, les faits historiques abondent qui méritent d'être rappelés d'une manière dramatique à la génération actuelle. Une vingtaine d'entre eux constitueront la trame de la procession.

Le chroniqueur croit pouvoir recommander aux lecteurs de "La Liberté" des environs, s'ils viennent à St-Pierre le 20 juin, de ne pas manquer d'arriver à temps pour être témoins de cette procession qui suivra immédiatement la messe.

LETELLIER

Mariages

Lundi le 21 mai eut lieu dans l'église paroissiale le mariage de M. Joseph Fouillard, de St-Lazare, avec Mlle Antonia Houle; la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé. Les témoins étaient MM. Hector Fortier et Ovila Houle. Un bon nombre de parents et d'amis, ainsi que M. Georges Fouillard, de St-Lazare, assistaient à la cérémonie, qui fut suivie d'un déjeuner servi chez les parents de la mariée. L'heureux couple nous a quittés pour St-Lazare où il habitera.

• • •

Mercredi le 23 mai, M. Daniel Arcand, vice-président du cercle St-Norbert de l'A.C.J.C., et membre de la chorale, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Paule Saurette, organiste. M. le curé bénit le mariage; MM. Paul Saurette et Louis E. Arcand, pères des conjoints, étaient les témoins.

Pendant la messe des cantiques furent chantés par des membres de la chorale des jeunes gens, MM. Zotique Granger, Lucien Dansereau, Thomas Larocque et Léo Daneault. Mlle Alice Desautels les accompagnait à l'orgue, et exécuta des marches appropriées à l'entrée et à la sortie des nouveaux époux.

Une réception intime eut lieu chez M. J. E. Dionne après la cérémonie.

Nos félicitations et nos voeux sincères de bonheur à ces deux nouveaux couples.

• • •

Naissance

Marie-Cécile-Claudette, enfant de Louis Dansereau et de Mathilda Bouchard, née le 27 mars, baptisée le 29; parrain et marraine, M. et Mme Isidore Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Mme Fred Mastin, de Pine Falls, ainsi que ses enfants Jeannine et Phyllis, sont en promenade chez ses parents, M. et Mme Horace Dansereau.

M. et Mme Emile Graveline, M. et Mme Joseph Saurette, ainsi que Mlles Simone Manseau et Rolande Bessette, sont allés visiter leurs parents à Ste-Rose, Poplar Point et autres endroits, la semaine dernière.

• • •

Mois de Marie à la croix

Chaque année, les paroissiens sont invités à se réunir au pied de la croix commémorative de St-Pie pour l'exercice du mois de Marie. Cette pieuse cérémonie eut lieu dimanche le 20, une nombreuse foule y participa; il y eut cantiques, récitation du chapelet et allocution de M. le curé. Au retour à l'église, la bénédiction du T. S. Sacrement.

• • •

Bénédiction des enfants

Dimanche dernier eut lieu l'imposante cérémonie de la bénédiction des enfants. Le chant fut exécuté par les élèves du couvent, sous la direction des religieuses. Un sermon de circonstance fut prononcé par M. le curé, suivi de la procession avec l'Enfant-Jésus porté par deux enfants de choeur, Benoit Comeault et Dollard Bruyère. Les Enfants de Marie suivirent la procession. La quête fut faite par Mlles Simone Manseau et Stella Loiselle, accompagnées par Jules Comeault et Clifford Fraser. L'église était remplie de parents avec leurs enfants, même les plus jeunes, qui chantaient à leur façon la gloire de Dieu et qui, avec des yeux étincelants de curiosité et d'étonnement, dévoraient l'illumination des autels, le défilé des enfants de choeur avec leurs soutanes rouges, les jeunes filles avec leurs voiles immaculés.

• • •

Festival

Les élèves de musique de notre couvent, ainsi que de Mlle Isabel Wilson, d'Emerson, ont participé au festival qui eut lieu à Emerson récemment.

Voici les noms ainsi que les points obtenus par les participants:-

Grade élémentaire.— Solo de piano,: Simone Ayotte, 78; Sydney Empton, 79.3;

Grade junior — Denise Ayotte, 76.

Grade intermédiaire — Solo de piano,: Fernande Bruyère, 78; Gabrielle Bruyère, 80; Marthe Bruyère, 78; Madeleine Smith, 76.

Duo de piano,: 1ère place du festival, Fernande et Gabrielle Bruyère, 84; 3ème place Madeleine Smith et Marthe Bruyère, 81.

Nos félicitations aux maitresses ainsi qu'aux élèves.

• • •

La sécheresse qui se prolonge commence à avoir des effets néfastes sur la récolte et les jardins en souffrent. Une pluie abondante serait bienfaisante. Espérons que les prières pendant la retraite de la semaine prochaine toucheront le Ciel et nous obtiendrons cette faveur.

POUR RIRE

Le président en voyage

Lors de son dernier séjour à Tournefeuille, au moment de Pâques, le président Doumergue, qui était allé faire un petit tour de promenade dans les environs de sa propriété, comme il a l'habitude de le faire lorsqu'il est là-bas, fut surpris par un orage. Apercevant à proximité un grand bâtiment, il frappa à la porte d'entrée et cria au portier:

— Ouvrez, je vous en prie, je suis le président Doumergue.

La porte s'ouvrit aussitôt et il entendit une voix, celle du portier, qui lui disait:

— Que Monsieur le président entre; il trouvera, ici, M. le président de la République, ainsi que tous les ministres.

C'était une maison de fous, et le portier avait pris le président Doumergue pour un mégalomane qu'il faut bien se garder de contredire!

Attention au chien

C'est un honorable personnage qui vient rendre visite à un de ses amis habitant la campagne.

Arrivé à la grille, il s'arrête devant un énorme écriteau: "Attention au chien!" Il sonne... on ne répond pas, il n'entend pas d'aboiements. Il se risque à pousser la grille, il entre, il suit l'allée, il prend courage.

Déjà il aperçoit la maison, mais au bord de la pelouse, un second écriteau lui renouvelle: "Attention au chien".

Pour la seconde fois, il s'arrête, inquiet de ce chien que l'on n'entend pas. Mais une fenêtre s'ouvre et son ami l'appelle. Le visiteur, d'un geste hésitant, montre l'écriteau. Mais l'autre lui répond par un grand rire:

— Ne crains rien, lui crie-t-il. C'est ma femme qui a fait poser ces écriteaux, parce que notre chien est si petit, qu'elle a toujours peur qu'on marche dessus!

Pas de brosse. . . et pour cause!

La maitresse.—Simone, il faudra vous brosser les cheveux!

Simone. — Je n'ai pas de brosse, madame!

La maitresse. — Eh bien! prenez celle de votre papa.

Simone. — Il n'a pas de brosse, lui non plus.

La maitresse. — Il ne se brosse pas les cheveux?

Simone. — Non, il n'a plus de cheveux!...

Progression

— Maman, j'ai cassé en la regardant la montre de papa.

— Ne pleure pas, mon chéri, on la fera réparer.

— Mais j'ai cassé aussi le biberon de mon petit frère

— Ne pleure pas non plus, nous en achèterons un autre.

— Mais le lait du biberon est tombé sur ta robe neuve.

— Tu vas recevoir une fessée dont tu te souviendras...

Un mot de Voltaire

Voltaire se promenait avec un de ses amis. Un prêtre, portant le saint viatique, vint à passer.

Le philosophe ôtant son chapeau, son ami lui demanda s'il était réconcilié avec Dieu.

— Nous nous saluons, répondit Voltaire, mais nous ne nous parlons pas.

La permission de Tom

Tom, le cuisinier nègre de Mme X, se présente un matin devant sa maitresse:

— Si Madame li permet, moi prendre deux jours pour y aller aux obsèques de mon pauvre frère.

— Mais certainement, mon brave Tom. Je ne puis vous refuser cette consolation. Quand voulez-vous partir?

— Dans quinze jours.

— Dans quinze jours? Mais vous n'y pensez pas? Comment pouvez-vous prévoir que votre frère, s'il est à toute extrémité aujourd'hui, n'expirera que dans deux semaines?

— C'est que li condamné à être pendu, madame.

LE CHANGE

29 mai

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.0769
Franc français	0.0659
Franc suisse	0.3246
Belga belge	0.2336
Lire italienne	0.0850
Couronne suédoise	0.2621
Couronne norvégienne	2.2554
Couronne danoise	0.2281
Mark allemand	0.3915
Couronne hollandaise	0.6765

LE MARCHE

29 mai

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.25—$3.70
Ordinaires	$2.75—$3.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$7.75—$8.25
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$5.50
Inférieurs	$3.50—$4.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$9.00—$10.00
Ordinaires	$5.00—$7.00
Moutons	
Bon poids moyen	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.19
Crème—	
Table	.18
Spécial	.16
No 1	.14
No 2	.11
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.60
2 sacs de 49 livres	$2.67½
4 sacs de 24 livres	$2.82½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$20.00
Moulée. La tonne	$21.00
Gruau—	
La sac de 80 livres	$2.85
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.55
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.60

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 27 mai 1934

GRAINS	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25	Samedi 26	Lundi 28
Blé No 1 Nord	69⅝	70⅝		73¼	73⅝	78
2 Nord	66⅝	67⅝		70¼	70⅝	75
3 Nord	63⅞	64⅞		67½	67⅝	71⅞
Avoine 2 CW	34½	35⅝		35¾	35⅝	37⅝
3 CW	32	33		33⅜	33⅝	35⅝
Orge 3 CW	37⅛	38		38⅜	38⅞	40⅜
4 CW	34⅞	35⅜		36½	36⅝	38¼
Lin 1 NW	155¾	157½		160¼	160⅜	170½
2 CW	151⅝	153⅛		156⅜	156⅜	166½
Seigle 2 CW	46¼	47⅛		48⅝	48⅝	51⅝
Prix sur voie (truck)						
Base Blé 1 Nord	69⅝	70⅝		73¼	73⅝	78
Avoine 2 CW	34½	35⅝		35⅜	35⅝	37⅝
Orge 3 CW	37⅛	38		38⅜	38⅞	40⅜
Lin 1 NW	155¾	157½		160¼	160⅜	170½
Seigle 2 CW	46¼	47⅛		48⅝	48⅝	51⅝
Options						
Blé Mai	69⅝	70⅝		73¼	73⅝	78
Juillet	70½	71⅝		74¼	74⅝	79
Oct	72¼	73⅛		76⅛	76¼	80⅞
Avoine Mai	34½	35⅜		35⅜	35⅝	37⅝
Juillet	35½	36⅜		37	36⅝	38⅜
Oct	35⅝	36½		37¼	37⅛	39¼
Orge Mai	37⅛	38		38⅜	38⅞	40⅜
Juillet	38⅜	39⅛		40	40	42⅛
Oct	40⅛	40⅞		42	41⅞	44
Lin Mai	155⅝	157½		160¼	160⅜	170½
Juillet	155⅝	157½		160⅝	161½	169
Oct	154¼	156½		160	159½	168
Seigle Mai	46¼	47⅛		48⅝	48⅝	51⅝
Juillet	47⅜	48⅜		49⅜	49⅝	53
Oct	49⅝	50		51⅞	51⅝	51⅞

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 47

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Dès le 3 septembre, tous les établissements du fond de la Baie-des-Français, de Chipodi, de Méméramcouge, de Passequid étaient déjà la proie des flammes; quelques jours plus tard, ceux qui étaient situés le long de la baie Ste-Marie et sur les rivières qui se déchargent dans la baie d'Annapolis subirent le même sort. Tout ce qui ne pouvait pas être absolument nécessaire à l'existence des troupes anglaises fut sacrifié. On se rappelle que la population des Mines fut à peu près la seule qui se laissa prendre par la ruse ou qu'on voulut bien saisir par stratagème. Les instructions du gouvernement Lawrence laissaient le choix des moyens aux commandants militaires: "que ce soit par force ou par stratagème, selon le besoin des circonstances," disait une dépêche. Dans le district des Mines, les hameaux se trouvant plus compacts et les communications plus faciles, il fut aisé de faire circuler la proclamation de Winslow, et l'on put compter sur une réunion plus générale des habitants. Mais la population de ce district ne représentait qu'une fraction de celle de toute l'Acadie. Partout ailleurs, les familles enfuies dans les bois étaient encore en partie libres. Quoique plusieurs fussent revenues se livrer à leurs maitres, il en restait encore beaucoup qui préféraient tenter un avenir de dénûment, les rigueurs de la faim et d'un hiver terrible au sort que leur réservaient les Anglais. Cela commençait à inquiéter les chefs et à les faire douter du succès de leur oeuvre d'infamie; ils craignaient que le désespoir n'inspirât à ces malheureux quelques résolutions extrêmes. Des courriers avaient apporté du Fort Cumberland des nouvelles désastreuses qui répandirent l'alarme dans tous les camps.

Cependant un parti d'Anglais était occupé à promener ses torches dans les maisons abandonnées de Chepodi. "Ils en avaient brûlé sans relâche durant tout une avant-midi; deux cent cinquante-trois logis, granges et quantité de blé et de lin, étaient détruits" écrivait un des officiers de l'expédition. (1) La besogne allait à merveille; on ne trouvait çà et là que quelques femmes; la journée promettait d'être fructueuse. Le tour de l'église vint, et il paraît que dans son impatience d'y mettre le feu, un officier courut avec son détachement y porter ses brandons, sans attendre d'ordre supérieurs. Ils en furent bien punis. A peine jouissaient-ils du plaisir de voir la flamme envelopper le monument sacré, qu'une troupe de trois cents hommes fondit sur eux. C'était les Acadiens et les Sauvages. Ces braves gens, réfugiés derrière la lisière de la forêt, avaient pu laisser consumer leurs toits; mais porter des mains sacrilèges sur la maison de Dieu, c'était un crime qu'ils ne pouvaient permettre. Ils tombèrent donc avec une telle violence sur leurs ennemis, qu'ils les dispersèrent après en avoir tué et blessé un certain nombre, ce qui termina les dévastations de l'incendie pour le reste de la journée.

Celui qui écrivait ces détails à Winslow terminait ainsi sa lettre: "Ici, nous demeurons dans une grande inquiétude, craignant qu'un sort semblable ne vous soit réservé; car vous vous trouvez au milieu d'une bande nombreuse et diabolique."

Dieu ne voulut pas donner raison à ces frayeurs en infligeant à d'autres le châtiment qu'ils méritaient. Ce premier succès de la résistance ne fit, au contraire, qu'aggraver la situation des Acadiens, en doublant la fureur de leurs tyrans et en leur inspirant des terreurs imaginaires. Ils étaient maintenant aveuglés par cette excitation que donne le mal que l'on fait; le crime a son enthousiasme, et la peur rend cruel. Toutes les lettres qui arrivaient au quartier-général avaient une nuance de sombre inquiétude; ce peuple victime pesait à la conscience de ses persécuteurs. On ne voyait surgir partout que des mains vengeresses; et d'où pouvaient-elles venir... à moins que Dieu ne fit descendre celles de sa justice? Ce n'est que du côté de la frontière française que les fugitifs pouvaient recevoir quelque secours et des armes, mais cette frontière étroite était gardée par deux forts, et la mer était aux Anglais; partout ailleurs les Acadiens étaient dispersés, sans point de ralliement, sans moyens de défense, sans pain, presque sans vêtements; et ceux que l'on avait saisis ne songeaient plus qu'à la résignation et à la prière.

Le commandant d'Annapolis demandait du renfort pour réduire à la raison, disait-il, "cent chefs de familles qui s'étaient réfugiés dans les bois avec leurs fils!..." Pour les pousser dans les vaisseaux qui devaient les emporter, sans leurs femmes et leurs enfants, il est probable que cet homme usa d'une cruauté telle, que ces malheureux ne purent s'empêcher de résister avec désespoir. C'est ce que laisse croire une lettre subséquente de Murray, datée de Passequid, où il était allé après l'arrestation des habitants de Grand-Pré, pour saisir ceux qui n'avaient pas obéi à la proclamation de Winslow. Lui aussi était inquiet!...

Voici cette lettre, adressée à son colonel:

"Cher Monsieur, j'ai reçu la vôtre, etc... et je suis très heureux d'apprendre que les choses sont dans un si bon état à Grand-Pré, et que les pauvres diables sont si résignés; ici, ils sont plus patients que j'aurais pu le prévoir dans les circonstances où ils se trouvent. Quand je pense à ce qui est arrivé à Annapolis, j'appréhende le moment où il faudra les pousser dedans; je crains qu'il n'y ait quelque difficulté à les réunir; et, vous le savez, nos soldats les détestent; s'ils peuvent trouver seulement un prétexte pour les tuer, ils le feront. Je suis réellement heureux de penser que votre camp est bien sûr—(une bonne prison pour les habitants comme disent les Français). J'ai hâte de voir arriver le moment où les pauvres misérables seront embarqués, et nos comptes réglés; alors, je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage!...etc...

"A. MURRAY."

Winslow sentit donc la nécessité de presser les préparatifs du départ, afin de pouvoir prêter main forte à ses lieutenants. Il n'y avait encore à la côte que cinq vaisseaux de transport; cela suffisait à peine à loger la moitié des prisonniers de Grand-Pré. Il fut résolu de faire le plus tôt possible le chargement de ces navires en attendant d'autres voiles; une fois entassés dans les pontons, on avait au moins la certitude que ces malheureux ne pourraient plus inspirer de craintes. Le colonel fixa donc au 10 ce premier embarquement, et il fit avertir les prisonniers de s'y préparer.

Ce fut alors qu'on permit à quelques-uns des chefs de famille d'aller passer un jour dans leur maison pour aider les femmes à faire les provisions de l'exil. Dix seulement devaient s'absenter à la fois, et ils étaient choisis par le suffrage des autres captifs, qui répondaient sur leur tête du retour de ces élus du malheur. Ce choix, dicté par la pitié, se faisait nécessairement en faveur des vieillards, pères de plusieurs générations. Mais combien purent jouir d'un bonheur si parcimonieusement distribué, durant les deux ou trois jours qui leur restaient à passer à Grand-Pré?... Dix, vingt,... et peut-être dix autres; encore, j'en doute, car le jour du départ, personne ne dut sortir de prison; il fallut, sans doute, être tout entier à l'organisation de l'embarquement. Il y en a qui restaient plus près, et ceux-là revinrent plus tôt pour faire à d'autres une petite part de leur faveur. Mais plusieurs devaient aller loin, dans les villages voisins; quelques-uns avaient le pas appesanti par l'âge, et le temps qu'on leur donnait pour le dépenser en soins précieux, en conseils, en caresses, en larmes d'amour, ils en perdirent beaucoup sur le chemin. Ceux-là n'eurent pas trop d'un jour...

Le père Landry avait déjà joui de son congé d'absence; il ne voulut pas profiter du droit d'élection que lui donnaient ses années. Quant à Jacques, comme il était enfermé à part, personne ne songea à lui. D'ailleurs il n'avait plus de proches parents dans le pays, et il était classé dans une catégorie de criminels qui ne pouvaient attendre de faveurs.

(A Suivre)

(1) Tous ces détails sont historiques et ont été puisés dans les archives du temps.—Note de l'auteur.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

L'emploi de la lumière verte pour le mirage

Le Ministère fédéral de l'Agriculture, reconnaissant l'importance de la standardisation des mireuses d'oeufs au Canada a entrepris des recherches pour découvrir la meilleure lumière à employer pour le mirage. Ces recherches, qui ont été conduites par le Conseil national de Recherches, ont fait donner la préférence à un filtre de verre, de couleur verte, et l'emploi de cette lumière verte s'est beaucoup répandu au Canada en ces derniers mois. Un grand nombre de maisons commerciales l'ont adopté dans leur chambre de mirage et les agents du Ministère se servent aujourd'hui presque exclusivement de mireuses à lumière verte. On dit que la lumière idéale est le bleu parce que le bleu ne contient aucune trace de la couleur jaune de l'oeuf, mais l'oeil humain n'est pas très sensible au bleu, et pour cette raison le bleu n'est pas une bonne couleur pour le mirage.

Agneaux d'un poids léger

La vente d'agneaux de printemps trop légers est une pratique des plus regrettables, dit le Rapport du commerce du bétail, du Ministère fédéral de l'Agriculture, car elle cause généralement de grosses pertes aux producteurs et ralentit la consommation. En somme les producteurs peuvent très bien retenir leurs agneaux jusqu'à ce qu'ils aient atteint le poids d'environ 60 livres et qu'ils aient un fini raisonnable. Les animaux du printemps maigres et trop légers n'obtiennent pas la moitie du prix offert pour les animaux d'un poids acceptable et bien engraissés.

Enquête sur les maladies des plantes

L'apparition du treizième rapport annuel de l'enquête conduite sur les maladies des plantes peut être citée comme exemple de l'utilité d'une prompte compilation des observations sur ces maladies au Canada. Publié par le Ministère fédéral, ce rapport appelle l'attention de tous les pathologistes en végétaux et de tous les intéressés, sur les maladies anciennes et nouvelles qui affectent la vie des végétaux au Canada. La maladie la plus intéressante des plantes fourragères l'année dernière était peut-être le mildiou duveteux de la luzerne. Cette maladie n'offrait que peu d'importance économique avant 1932, quoiqu'elle ait sévi sur la luzerne dans presque toutes les provinces du Canada, mais aujourd'hui que les détails sont connus, on peut déployer des efforts considérables pour l'empêcher de prendre de sérieuses proportions. Avant 1920, lorsque le premier rapport a été publié, il n'existait pas d'intermédiaire officiel qui permit de signaler sans grand délai les maladies économiques nouvelles au Canada. L'enquête couvre toutes les maladies des plantes, depuis les arbres jusqu'aux tulipes, et ce rapport annuel est d'une valeur inestimable comme ouvrage de références et comme source de renseignements.

Comment prévenir les meurtrissures chez les porcs

Le premier endroit où les cochons sont exposés à recevoir des contusions est sur la ferme, lorsqu'on les fait sortir du parquet d'engraissement pour les conduire au marché. Très souvent les porcs ne sont pas sortis du parquet depuis des mois et l'ont peut avoir beaucoup de difficulté à les en faire sortir si l'on ne sait pas bien s'organiser. Lorsque l'expéditeur se fâche et frappe ses porcs ceux-ci sont souvent fiévreux et meurtris avant de partir de la station. Ces contusions qui se produisent avant l'expédition sont les plus sérieuses de toutes, parce qu'elles ont le temps de s'enflammer avant que l'animal soit abattu et elles endommagent ainsi une partie de la chair qui les entoure.

Cette difficulté que présente l'expédition des porcs sur la ferme peut être surmontée cependant. Il s'agit d'être prêt. Examinez vos passerelles de chargement, réparez-les s'il en est besoin, et mettez-les en place. Reculez alors en place la voiture, munie des ridelles nécessaires, veillez à ce que les moyens d'approche soient satisfaisants, que les côtés de la passerelle soient bien fermés. Les porcs envisagent avec inquiétude une passerelle glissante, nue, raide, surtout lorsqu'ils ne la connaissent pas, et ils refusent souvent de sortir des parquets. Quand on les bat ils n'en deviennent que plus têtus et alors le chargement devient très difficile dans ces conditions. D'autre part les porcs aiment à fouiller dans une litière fraiche; une passerelle bien munie de litière, fournissant un accès facile à la voiture, éveille leur curiosité et permet de les charger sans difficultés.

Le deuxième endroit où les meurtrissures peuvent se produire est lorsque l'on décharge les porcs de la voiture pour les recharger dans le wagon à bestiaux. Il y a des points d'expédition où l'on ne trouve pas une bonne passerelle de déchargement. Lorsque ces moyens font défaut les porcs sont toujours traités avec brutalité et les cultivateurs devraient insister pour que ces passerelles leur soient fournies. Il faut conduire les porcs à l'entrée des wagons sans hâte, sans les entasser et il faut éviter de se servir de cannes ou de bâtons pesants.—Manuel du porc à bacon, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le tracteur sur la ferme

Les comparaisons ci-dessous indiquent à quel point le cheval a été remplacé par le tracteur dans l'Est et l'Ouest du Canada pendant la décade 1921-1931. Il y avait, au recensement de 1921, 8,446 tracteurs de ferme dans les cinq provinces de l'Est du Canada tandis qu'en 1931 il y en avait 22,299. Pendant la même période la population chevaline dans les provinces de l'Est a diminué de 1,150,494 à 1,006,030. Le nombre de fermes a diminué également de 433,460 à 414,465. Il y avait dans les provinces des Prairies 38,485 tracteurs en 1921 et 81,659 en 1931. La population chevaline était de 2,239,873 en 1921 et de 2,053,173 en 1931. Le nombre de fermes dans les provinces des Prairies a augmenté pendant cette période de 255,657 à 288,079. Cependant, sur tous les points du Canada il y a eu, depuis 1930, une diminution considérable dans la vente des tracteurs de ferme. De fait, beaucoup de cultivateurs sont revenus à l'emploi de chevaux. Il n'existe pas de renseignements sur la vente des tracteurs dans l'Est du Canada en ces quelques dernières années, mais on sait que dans les trois provinces des Prairies le nombre de tracteurs vendus a été de 17,143 en 1928 et de 762 en 1933.

Amélioration du commerce des porcs

Les porcs ont fourni le trait le plus réjouissant de l'industrie animale au Canada en 1933, nous dit la Revue annuelle du marché pour l'année dernière, que vient de publier l'Honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture.

Cette revue couvre la situation domestique et d'exportation en ce qui concerne les bovins, les porcs et le bacon, les moutons et les agneaux et les résumés sont basés sur les transactions commerciale qui ont eu lieu et sur les données recueillies au cours d'une observation minutieuse des conditions de l'année, compilées par le Service des Marchés, de la Division fédérale de l'industrie animale. La revue se termine par la statistique des marchés, des prix et de la vente en 1933.

Sous l'influence d'un marché à la hausse en Angleterre, la situation des porcs était d'une fermeté insolite en 1933. Cette amélioration coïncidait avec des approvisionnements qui dépassaient légèrement ceux de l'année précédente et les producteurs ont reçu des millions de dollars de plus qu'en 1932.

En 1933 les exportations de bacon sur la Grande-Bretagne par les pays étrangers ont été réduites par des contingentements à environ 76 pour cent du chiffre de 1932. Sous les dispositions de l'accord d'Ottawa, le Canada a un débouché pour 280,000,000 livres de bacon dont environ 25 pour cent ont été importés en 1933. La production a une tendance à augmenter au Canada tandis qu'elle diminue ailleurs, spécialement en Europe et aux Etats-Unis. Un approvisionnement continu de la meilleure qualité est nécessaire si les producteurs canadiens veulent maintenir et développer l'avantage qu'ils ont pris en 1932.

En 1931 le Canada venait dernier sur la liste de neuf pays qui exportaient du bacon au Royaume-Uni. Ses exportations ne se montaient qu'à 49,555 qtx sur un total de 11,137,829 qtx. En 1932 le Canada venait huitième et l'année dernière quatrième, avec 506,133 qtx sur un total de 9,084,933 qtx. Les pays qui le dépassaient étaient le Danemark, les Pays-Bas et la Pologne.

En 1931 les importations de jambon au Royaume-Uni formaient un total de 831,149 qtx, dont le Canada a fourni 72,488 qtx, et cette quantité a doublé en 1932. L'année dernière le Canada venait le deuxième, après les Etats-Unis, avec 180,639 qtx, soit environ 20 p. c. des importations totales.

Un rapport récent de Londres, Angleterre, dit que l'on entend maintenant de nombreux commentaires favorables sur la qualité du bacon et du jambon canadien. Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, dit ce rapport, qu'il ne reste plus de progrès à faire. Il reste encore à améliorer le type de la flèche à bacon et à faire en sorte que cette flèche soit produite en grande quantité et de qualité uniforme. Si les producteurs désirent profiter de l'accord d'Ottawa il faudra qu'ils connaissent à fond l'art de sélectionner les sujets reproducteurs et de nourrir les porcs afin d'obtenir un bacon qui obtiendra un classement élevé pour l'exportation.

Feux de boucane pour les campeurs

Au cours d'une conférence qu'il a faite devant la Société de Québec pour la protection des plantes, M. M. B. Dunn, de la Division fédérale de l'entomologie, a donné des conseils très intéressants sur la façon de se protéger contre les moustiques et les mouches noires, quand on campe, que l'on chasse ou que l'on pêche. Ce que l'on appelle une boucane, dit-il, est une excellent moyen d'urgence pour combattre les attaques des insectes et spécialement celles des mouches noires. Une bonne boucane chasse complètement les mouches noires quelque nombreuses et quelque acharnées qu'elles soient. C'est assez difficile d'obtenir une bonne boucane; le débutant ajoute généralement trop tôt les matériaux qui produisent la fumée et ils éteignent le feu complètement. Un bon feu de boucane devrait durer au moins une heure. On fait d'abord un petit feu vif qu'on laisse brûler jusqu'à ce que l'on ait une couche de charbons ardents. On y ajoute plusieurs morceaux de bois sec qu'on laisse bien s'allumer. On met par là-dessus du bois pourri et humide ou des débris du plancher de la forêt et l'on obtient une fumée ou boucane épaisse et durable. Un petit feu de boucane dans un seau de fer blanc et porté dans un canot ou dans un bateau est extrêmement utile quand on pêche dans un territoire où les mouches pullulent. Il faut avoir soin, cependant, de mettre plusieurs pouces de sable au fond de la chaudière pour éviter de brûler le fond du bateau.

Les moustiques mordent aisément à travers une épaisseur d'un habit ordinaire comme, par exemple, une chemise de flanelle, là où elle touche le corps, mais les chemises faites de grosse toile, à tissu serré, empêchent la trompe de presque tous les moustiques de pénétrer, et si l'on a soin de porter des sous-vêtements légers sous la chemise, les insectes sont complètement mis en déroute. Une habitude favorite des mouches noires est de s'insinuer à l'intérieur des vêtements et de mordre toutes les parties du corps. Si les insectes sont nombreux, il faut donc boutonner la chemise et porter un gros mouchoir autour du cou pour recouvrir le col de la chemise. Il faut aussi bien boutonner les manches de la chemise et les tenir serrées aux poignets avec des bandes élastiques.

L'histoire d'un sourire

C'est de celui de M. Doumergue, naturellement, qu'il s'agit. M. Charles Benoist est bien placé pour en avoir vu l'évolution depuis avant la guerre, et il aime à conter: "Pour le sourire, ce fut toujours celui de ce qu'on appelle un bon garçon; franc, net, droit, total, égayant les yeux et la bouche, coupant le visage et l'ensoleillant tout entier. Quand je fis la connaissance de M. Gaston Doumergue, il souriait, et il souriait encore à notre dernière rencontre... Depuis qu'il est allé habiter l'Elysée, je ne l'ai plus revu que sur les desseins de l'Illustration; il n'avait pas cessé de sourire, mais son sourire était devenu officiel, présidentiel, national: c'était comme la réplique du grand cordon rouge qui barrait sa poitrine..."

Sagesse limitée...

Denise—Maman, est-ce que c'est encore long jusqu'au jour de fête?

La maman—Non, il n'y a pas long temps.

Denise—Alors, est-ce que je dois commencer à être sage?

Un appendice utile

Papa demande à Odile, 4 ans:

—Veux-tu que je mange ton nez?

—Oh non!

—Pourquoi?

—Parce que je ne pourrais plus mettre mes doigts dedans.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

LA PUISSANCE DE LA PRESSE

Notre erreur à nous, catholiques, fut de croire que la presse était une fantaisie passagère, une sorte de mode, transitoire comme toutes les modes... Quelques-uns ont peut-être cru à sa puissance, nous n'avons pas cru à sa toute-puissance.

Et pourtant, cette toute-puissance est une question de bon sens.

Moi prêtre, je fais un sermon, c'est-à-dire je parle à 300, à 400 personnes qui ont consenti à venir à l'église et dont la plupart d'avance pensent généralement comme moi. Je produis une fois, une seule fois, en leur âme une sensation personnelle, qui ira fatalement en s'affaiblissant, sans plus jamais se régénérer à la parole qui l'a initialement produite, puisque cette parole s'est évanouie dans l'espace et dans le temps.

Au contraire, je fais un article. Il me prend en général moins de temps. Si je l'écris, cet article, pour un journal assez important dont le tirage soit, par exemple de 100,000, en comptant quatre personnes par famille ou par journal, ce qui n'est pas exagéré, j'atteins 400,000 personnes, je les atteins donc avec un article qui reste, qui circule, qui est discuté, qui est reproduit. Quand on n'est pas de la presse, on ne se figure pas le rebondissement d'un article, le courant qu'il peut provoquer, les âmes inconnues qu'il peut atteindre...

Henry Bérenger, directeur de l'Action, écrivant sur cette toute-puissance du journal, en donnait ces raisons:

"La toute-puissance du journal est dans ce fait qu'il ne commande jamais, mais qu'il suggère toujours. Le journal nous laisse libres en apparence, et l'on sait combien les Français sont jaloux des apparences de la liberté. Le journal nous asservit en nous laissant croire qu'il nous affranchit... Protée humble et spirituel, il nous dompte en nous caressant. Chacun de vous, démocrates, est un roi cerné de courtisans: vos journaux ne vous laissent connaitre de la vérité que ce qu'ils veulent, et quand vous vous imaginez mener vos pensées, ce sont eux qui les mènent.

"Bonne ou mauvaise, menteuse ou véridique, corruptrice ou justicière, la presse, dans une nation libre, est toute-puissante. Elle est une manière de suffrage universel permanent et mobile, qui n'a pas d'autre appel que soi-même. Elle crée l'opinion publique, c'est-à-dire les moeurs; elle renforce ou détruit la famille et l'école; elle fait ou défait les renommées; elle renverse ou édifie les ministères; elle a même le droit terrible de la paix ou de la guerre. Les hommes publics, écrivains, artistes, politiciens, fonctionnaires, sont à genoux devant son pouvoir multiforme et mystérieux... La presse enveloppe l'école et le Parlement; elle les pénètre; elle va où ils ne vont pas, elle atteint et dirige les profondeurs de la conscience populaire, elle s'impose bon gré mal gré à l'élite. Contre sa royauté indéfinie et anonyme rien ne prévaut..." (La Conscience nationale.)

Drumont revient sur cette pensée d'une façon plus pittoresque et plus courte:

"Les Français ne pensent plus, n'ont plus le temps de penser; ils ne pensent que par leur journal; ils ont un cerveau de papier.

"Si les hommes qui fournissent ce papier sont vendus, qui ne devine le désordre intellectuel et moral qui s'ensuivra?

"Cela se comprend. Emportés par les préoccupations du travail, du commerce ou de leur emploi, ils ne sauront approfondir la question par eux-mêmes; les citoyens n'ont pas le temps d'étudier, ils ne peuvent approfondir. C'est bien simple. Le journal arrive. C'est le journal qui pensera pour eux.

"Aussi on l'a appelé justement le quatrième pouvoir."

Et afin de fortifier votre certitude sur cette toute-puissance de la presse, laissez-moi introduire ici une preuve banale, prosaïque, mais qui me parait très forte: c'est celle qui est tirée des annonces et des réclames.

Quand un commerçant, indifférent à la lutte et aux sacrifices pour l'idée pure, vient trouver un journal et lui apporte de l'argent afin que ce journal l'aide dans ses affaires, il faut bien qu'il croie à la puissance de ce journal: et plus il apportera des sommes importantes, et plus aussi il fera la preuve de cette foi, car le commerçant n'a pas l'habitude de jeter de gaieté de coeur sa poudre aux moineaux.

Pierre L'ERMITE.

Les larmes de Mimi

— Pourquoi pleures-tu, Mimi?

— J'ai perdu mon mouchoir.

— Cela ne vaut pas la peine de te lamenter.

— Oh! ce n'est pas pour le mouchoir que je pleure, mais c'est parce que j'avais fait un noeud dans le coin pour me rappeler quelque chose d'important.

Ce qu'il manquait...

C'est au cours d'Histoire Sainte. Le professeur interroge Jean (7 ans). Il lui demande ce que dit Isaac à Abraham quand ils gravissaient la montagne pour offrir le sacrifice.

Jean répond avec assurance: "Papa, je vois bien le bois et le couteau, mais où sont les allumettes?"

AU SACRE-COEUR

A nos jeunes filles

Il y aura, jeudi soir, après la cérémonie du couronnement de la Reine de mai, une réunion de toutes les jeunes filles de la paroisse du Sacré-Coeur. Cette assemblée aura lieu dans la salle paroissiale. Il est bien à espérer que toutes nos jeunes filles se feront un devoir d'assister à cette réunion, où l'on leur fera d'importantes suggestions de groupement et d'organisation. Les Religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie ont préparé cette soirée qui sera des plus intéressantes et des plus importantes. Que toutes nos demoiselles, par conséquent, n'oublient pas qu'elles doivent se rendre à la salle paroissiale, jeudi soir, le 31 mai.

Ouverture du tennis

Dimanche prochain, à deux heures et demie, aura lieu l'ouverture officielle du notre tennis. Il va sans dire que tous les membres devront être présents pour témoigner leur appui au comité. Comme par les années passées, il y aura plusieurs joutes où figureront les étoiles de notre club; si possible, le comité en charge des parties d'exhibition essayera d'avoir quelques joueurs des paroisses environnantes.

L'invitation est ouverte à tous les intéressés de ce sport populaire qui désirent faire partie de notre club. En attendant, les joueurs pratiquent comme il faut, en vue d'offrir aux spectateurs de dimanche après-midi des joutes intéressantes

Notes

M. Brunelle Léveillé, autrefois chef du Secrétariat général de l'A.C.J.C. et maintenant attaché au bureau principal de la Banque Provinciale du Canada, passe actuellement ses vacances chez ses parents. Bienvenue parmi nous.

M. Gérard Léveillé, étudiant à l'Université de Montréal, est arrivé lundi soir de la métropole, et passera les vacances d'été chez ses parents, M. et Mme J. H. N. Léveillé.

Mariage Trudel-Roy

Le mariage de Mlle Marie Roy, fille aînée de M. et Mme J. Roy, de Winnipeg, avec M. Armand Trudel, fils de M. et Mme J.-H. Trudel, de Saint-Boniface, a été célébré jeudi dernier, à l'église du Sacré-Coeur. Le R. P. Vézina, O.M.I., officiait. Mlle Rose Roy, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur, et M. Roger Verstraete, garçon d'honneur.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi au domicile des parents de la mariée, magnifiquement décorée de fleurs, de cloches et de banderoles. Le soir, une réception fut donnée chez M. et Mme J. H. Trudel, 204, Boulevard Dollard.

M. et Mme Armand Trudel éliront domicile à Winnipeg.

Un film captivant
AUX GLACES POLAIRES
Présenté par Nosseigneurs Breynat et Turquetil, O.M.I.
Soirée sur les missions oblates, sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Turquetil, O.M.I.
Vendredi soir, le 1er juin 1934, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, angle Lydia et Bannatyne

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE—Lit d'enfant, berceau, chaise verandah, vacuum électrique, lit de plumes confortable, coussins, tapis, sofa-lit, chaises, etc. S'adresser à 157, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

A VENDRE — Trèfle d'odeur No 1, germination 96. 1. A. Tougas, Ferme des Révérends Pères Oblats, St-Adolphe, Man.

WINNIPEG

Une convention des C. C. F. à Winnipeg

La troisième convention annuelle de la C.C.F. se tiendra à Winnipeg, probablement dans la troisième semaine de juillet. On y arrêtera une politique agricole très alléchante pour les cultivateurs.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La dernière assemblée mensuelle avant les vacances aura lieu mercredi, 6 juin, à 7 heures 45 du soir. Mme Houde donnera un compte rendu de son séjour à Ottawa. La soirée sera agrémentée de musique et goûter.

Samedi 2 juin, grand "Tag day" en faveur des colonies de vacances. Sans doute, bien des enfants n'en profiteront pas, mais il en est beaucoup qui en bénéficieront. C'est une belle et bonne oeuvre à laquelle la Fédération donne toujours son appui dans les districts de Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital; cette année encore, elle fait appel à la bonne volonté et à la générosité de ceux qui aiment les enfants.

Dimanche après-midi, 3 juin, de 4 à 6, Mme H. Cottingham organise un "Garden Party" au profit des oeuvres du diocèse de Winnipeg. Les dames de la Fédération se font un devoir, autant qu'un plaisir, de se joindre à Mme Cottingham pour faire de l'après-midi, un succès. Tout le monde est cordialement invité.

Au thé donné chez Mme Goyette, autour d'une table élégamment décorée, tour à tour ont servi Mmes James Prendergast, J.-H. Bourgouin, N. J. A. N. de la Giclais, P.-A. Talbot, J.-B. Poitras, H. D'Eschambault, E. Sumner, Mlle E. Roy, assistées de Mmes J. R. J. Duhault, A. Bernier, R. Goulet, J. Bernier, N. Prud'homme et L. de Saint-Denis.

Mmes Goyette et Etsell recevaient les invitées pendant que Mmes J. E. Perras et H. Morier avaient le plaisir d'accepter les offrandes des visiteurs.

Mmes J. C. Davies et E. Gagnon, organisatrices de l'après-midi, ont vu leurs efforts récompensés.

La Fédération remercie sincèrement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès.

Ch. M.

Le Cercle Molière

Le Cercle Molière a tenu son assemblée générale annuelle, en la salle des Chevaliers de Colomb, 322 rue Main, samedi dernier, 26 mai. Le officiers pour la saison 1934-35, tels qu'élus à cette soirée, sont: président, Dr J.-J. Trudel; vice-président, M. Antoine Griveau; secrétaire, M. Pierre Chaballier; trésorier, M. Roland Lévêque; syndics, MM. Monin et Marcel LeGoff; Organisatrice des soirées mensuelles, Mme E. Chauvière.

Le programme musical, organisé par Mme Geo. Laflèche, était comme suit: M. F. Simons joua deux morceaux de violon qui furent beaucoup applaudis. Mme Geo. Laflèche l'accompagna au piano. Mlle Marie Boivin nous a charmés avec deux chants: "J'ai pleuré en rêve" et "Un peu d'amour." Elle était accompagnée par Mlle C. Toupin.

Sur quoi la séance fut levée.

Renée DENISET

Dames Auxiliaires des Réservistes Français

Mardi soir 22 mai, dans une soirée intime, les Dames Auxiliaires des Réservistes français, désirant témoigner à leur ancienne présidente, Mme B. de Denus, toute leur reconnaissance et la remercier des services inestimables qu'elle a donnés, sans compter, à l'Association, avaient l'honneur de lui offrir un petit souvenir, délicatement placé dans une magnifique gerbe de roses rouges. La plus jeune des Dames Auxiliaires, Mlle A. Valmont, offrait les roses à Mme de Denus.

Mme J.-B. Burgoyne, la nouvelle présidente, avait gracieusement offert sa résidence pour cette occasion. Mmes Bourgouin, J.A.N. de la Giclais et Bocquin versaient le thé. La table était gaiement décorée de magnifiques roses et de friandises de choix. Toutes les Dames Auxiliaires, pour cette occasion, s'étaient fait un devoir d'assister à cette charmante soirée et en garderont un bon souvenir.

Le jour de la décoration des tombes a été, cette année, célébré d'une façon magnifique. Le temps s'étant mis de la partie, la parade au monument des morts, à Saint-Boniface, a eu un succès splendide. Les Dames Auxiliaires des Réservistes français remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette fête du souvenir.

Merci à Mgr Jubinville pour la cérémonie religieuse; à M. l'abbé Brunet pour le dévouement qu'il nous témoigne toujours en cette circonstance; à M. le maire de Saint-Boniface; M. Bourgouin, agent consulaire de France; M. Léfienne, président de l'Union Nationale Française; à Mme Etsell, présidente des Dames de la Fédération; Mme Burgoyne, présidente des Dames Auxiliaires, et M. Michel, président des Vétérans français, qui tous ont déposé des fleurs ou fait un éloquent discours: Merci aux personnes qui ont mis leur auto à notre disposition.

Les Dames Auxiliaires

PETITES NOTES

Mme Herbert Cottingham donnera un "Garden Party" dimanche, de 3 à 7 heures, à son domicile, 58, rue Ash, pour venir en aide au Fonds de Catéchisme de Son Excellence Mgr Sinnott.

* * *

Feux de forêt maitrisés

Des feux de forêt dans quatre régions différentes du Manitoba, après avoir été combattus vigoureusement par des équipes de gardes forestiers, ont été finalement maitrisés.

Sociétés secrètes

Décidément, toutes les modes reviennent. Il parait que, en ce moment, on assiste, dans le monde entier, à une renaissance des sociétés secrètes.

Le Japon a dû prendre des mesures exceptionnelles contre les associations clandestines qui n'hésitent pas à abattre des membres du gouvernement.

Dans le Sud-Amérique, les sociétés secrètes se multiplient. Et, chose curieuse, les Indiens autochtones, si longtemps silencieux, se réveillent, si l'on peut dire, en Bolivie, au Pérou, au Chili, et multiplient les conciliabules secrets auxquels la propagande communiste semble prêter la main.

L'Europe n'est pas à l'abri de cette épidémie. Mais elle n'a pas atteint encore les records de 1834. Il y a cent ans, la France, l'Italie, l'Allemagne étaient toutes emplies de "ventes" mystérieuses, où des carbonari masqués se passaient de romanesques mots d'ordre.

"A foolish cry"

Le Devoir (Georges Pelletier):

Quelques types d'esprit assez court ont, soit fanatisme, soit manque d'intelligence, protesté l'autre jour devant une commission parlementaire, à Ottawa, contre l'emploi du français à la radio dans les programmes irradiés par la radio d'Etat. L'un d'eux a dit que le français est franchement détestable et un autre, que la masse des gens de sa province ferment leur poste récepteur sitôt qu'ils entendent le moindre mot qui n'est pas de l'anglais. De façon incidente, le **Journal** d'Ottawa, qualifie comme il convient la théorie de ceux qui ne veulent au pays qu'une seule langue, **"One language"**. Il y a eu la semaine dernière à Ottawa un concours entre troupes de théâtre formées d'amateurs. Un Anglais, M. Grein, venu d'outre-mer expressément pour désigner les gagnants, a dit chaque soir à l'assistance ce qu'il pensait de chaque pièce jouée et de ceux qui l'avaient interprétée. Voici ce que le **Journal** écrit à ce sujet: **"Lorsqu'il s'est trouvé à décider, au cours du Drama Festival présenté au Petit Théâtre, de la valeur des représentations françaises, M. James T. Grein, d'Angleterre, a parlé français; et au dire de la presse "M. Grein a parlé français avec la même grâce élégante, le même charme et le même ton d'analyse qu'il avait manifestés les deux soirs précédents, alors qu'il avait parlé en anglais". Il y là un trait susceptible de fournir matière à réflexion à plusieurs d'entre nous. Ce cri: "One language" est stupide ("The cry "One language" is a foolish cry") il ne démontre que l'incapacité de certaines gens à apprécier ce qui fait partie de la culture ordinaire"**. Sujet de méditation pour le Telegram de Toronto et les fanatiques de l'ouest. Mais sont-ils susceptibles d'apprendre quoi que ce soit et de se cultiver?